



RAPPORT DE GESTION 2018

Présenté à l'Assemblée Générale du 26 juin 2019



INSERTION

LOGEMENT

FAMILLE — ENFANCE

SANTÉ

SOMMAIRE

RAPPORT MORAL	4
RAPPORT D'ACTIVITES	6
I. LA GOUVERNANCE	6
<i>Membres du Bureau</i>	6
<i>Membres du Conseil d'Administration</i>	6
<i>Organisation des services</i>	7
II. RESSOURCES HUMAINES	8
<i>Les salarié.e.s</i>	8
<i>Formations des équipes</i>	8
III. ORGANIGRAMME HIERARCHIQUE	10
IV. PRESENTATION DES SERVICES DU SIEGE	11
<i>Projet et Développement</i>	11
<i>Administratif et financier</i>	12
<i>Technique et maintenance générale</i>	13
V. LES MISSIONS DU POLE GRAND NANCY	17
<i>Accompagnement au logement de personnes réfugiées</i>	18
<i>La résidence des étudiants en alternance - Campus des industries technologiques</i>	20
<i>Les Foyers Jeunes Travailleurs</i>	23
<i>Logements transitoires Jeunes</i>	28
<i>Plateforme Loj'toit</i>	30
VI. LES MISSIONS DU POLE OUEST VOSGES	34
<i>Urgence</i>	35
<i>Logements Temporaires</i>	36
<i>Maisons relais - Pensions de famille</i>	36
<i>Foyer Jeunes Travailleurs</i>	37
<i>Médiation et Intermédiation Locative</i>	38
<i>ASLL</i>	38
<i>Accueil Ecoute</i>	40
<i>Triaction</i>	42
<i>Référent.e Social.e / Rérente.e RSA</i>	42
<i>Espace Rencontre Parents/Enfants</i>	44
<i>La Récré des parents</i>	45
<i>Médiation Familiale</i>	46
<i>Appartement de Coordination Thérapeutique - ACT</i>	47
VII. LES MISSIONS DU POLE VOSGES CENTRALES	50
<i>Accueil Ecoute et ateliers d'insertion</i>	51

<i>Loj'toit</i>	54
<i>Mineurs Non Accompagnés</i>	56
VIII. REPRESENTATIVITE ET PARTICIPATION D'ADALI	68
<i>Pôle Grand Nancy</i>	68
<i>Pôle Ouest Vosges</i>	68
<i>Pôle Vosges Centrales</i>	69
<i>Nos unions et fédérations</i>	70
RAPPORT FINANCIER	71
PERSPECTIVES 2019	73

RAPPORT MORAL – Jean Marie KLEIN Président

Le rapport moral s'inscrit dans un processus de rappel des fondamentaux de l'Association. L'avenir est la prolongation du passé sans pour autant s'y figer. C'est exactement la transcription de la réalité vécue par ADALI : s'appuyer sur le bilan pour projeter son devenir.

Avant de rentrer dans le vif de la présentation du bilan des activités et comptes 2018, ainsi que nos perspectives 2019 et 2020, qui démontrent cohérence et efficacité, je me permets de rappeler quelques clés de nos missions.

Ainsi nos statuts définissent clairement le cadre de nos orientations et actions :

- « Accueillir les jeunes en cours d'insertion sociale et professionnelle et leur offrir un hébergement » : ce que nous faisons notamment à travers le FJT et le Campus ouvert en septembre 2018,
- « Développer l'autonomie et la socialisation des personnes fragiles, précaires, en vue d'une insertion sociale et/ ou professionnelle » : ce que nous réalisons principalement à travers nos activités vosgiennes, et notamment à travers le développement de l'accompagnement santé des plus fragiles,
- « Promouvoir des services, créer, construire et gérer des établissements afin d'accompagner tout public : c'est une caractéristique 2018 où nous avons créé des services supplémentaires pour les jeunes immigrés (MNA), et étoffé notre pôle central administratif.

Les notions de logement, d'insertion, enfance, santé et famille, mixité sont des mots clés qui fédèrent nos missions.

Les valeurs inscrites dans le Projet Associatif d'ADALI, dans un contexte d'émiettement de la société actuelle, rappellent notre idéal collectif, mais aussi notre attachement à la promotion individuelle de chaque usager dans une perspective d'autonomie et de responsabilité. Si nous ne luttons pas directement contre la pauvreté, notre action volontariste est de sortir les personnes qui ont recours à nos services d'une situation de dépendance induite souvent par la pauvreté et la marginalisation.

Nous ne souhaitons pas répondre à tous les besoins pêle-mêle et parfois contradictoires de la société, mais développer une action ciblée, exigeante et coordonnée face au public que nous accompagnons et dans notre organisation interne. Les moyens que nous déployons sont tous évalués sous l'angle optimisé qualité-coût. Cette finalité est d'autant plus prégnante que nous avons recours pour une grande part à des fonds publics pour lesquels il nous paraît justifié de rendre compte en permanence. C'est ainsi que s'est construite la confiance.

C'est avec plaisir que je note cette même confiance entre les salariés, complètement impliqués dans ces missions sociales, avec le Conseil d'Administration dont le rôle est de définir les orientations et de les contrôler. C'est la force de notre entreprise et sa culture de s'interroger et de s'adapter. C'est dans cette continuité humaniste que je prépare ma succession à la Présidence d'ADALI pour 2020, après 12 ans d'exercice de cette fonction à la fois stratégique, marquée par l'expérience et l'audace.

En 2019 et 2020 nous poursuivons un développement fort, nécessitant des prises de positions pour confirmer notre souhait de maîtriser l'adaptation sereine pour le futur. ADALI confirme que l'immobilisme conduit au déclin des services à rendre, mais aussi que toute nouveauté implique négociation, réflexion, transparence, autorité et valorisation du personnel. La construction du futur se fait par les responsabilités que nous osons d'abord pour les autres et avec eux.

Focus sur les 60 ans

Le vendredi 12 octobre 2018, l'Association ADALI a fêté ses 60 ans en présence de ses salarié-e-s, accueilli-e-s, partenaires, financeurs et administrateurs-trices.

Les 60 ans de l'Association ont représenté un temps fort pour l'Association qui a été l'occasion de mettre en lumière l'étendue de ses missions d'accompagnement dans un contexte mouvant et parfois incertain.

Forte de son expérience, l'Association a su, au cours des décennies, adapter ses missions aux réalités sociétales, économiques et politiques qui fondent la société française afin de proposer une action cohérente et adaptée à chacun-e selon son territoire de vie ; et c'est ce sur quoi nous ont éclairé les salarié-e-s et accueilli-e-s de l'Association en début d'après-midi. Aujourd'hui, l'Association accompagne, à la fois des jeunes mineurs non accompagnés et des personnes en difficulté d'insertion dans les Vosges, des jeunes en apprentissage ou en quête d'autonomie en Meurthe-et-Moselle. Inscrite sur deux départements, l'Association est attentive à déployer des outils et techniques d'accompagnement qui prennent en compte à la fois la réalité des accueilli-e-s et également celle des territoires sur lesquels ils résident.

En milieu d'après-midi, la Présidence, la Directrice Générale et le représentant de l'Etat dans les Vosges ont profité d'un temps d'échange pour préciser les grandes orientations stratégiques passées qui ont contribuées à fonder le cœur de missions de l'Association et également les grands défis à venir dans un contexte de déploiement pour l'Association et de transformation des politiques publiques. Ces réflexions s'inscrivent à la suite du séminaire des administrateurs qu'ADALI a organisé en 2017 à Nancy pour fixer les orientations stratégiques de l'Association.

ADALI a profité de cette journée pour questionner les conditions d'existence et d'évolution de l'action sociale grâce à l'intervention de Marcel JAEGER, professeur émérite au Conservatoire national des arts et métiers. En effet, l'action sociale s'inscrit dans un contexte en pleine mutation : mutation démographique, de la famille et des formes de socialisation, des manières de communiquer, massification des problèmes de précarité et augmentation des difficultés psychopathologiques. En plus de proposer une nouvelle lecture de la société, ces évolutions ont tendance à s'intriquer entre elles, rendant ainsi de plus en plus complexe leur traitement, que ce soit au niveau des politiques publiques et des gouvernances associatives, des pratiques professionnelles ou des relations avec les accueilli-e-s.

2018 est une opportunité pour l'Association, celle d'affirmer ses valeurs à travers des pratiques professionnelles rigoureuses qui permettent aux publics qu'elle accompagne de devenir des citoyens autonomes et éclairés.

A la fin de la journée, Madame MARCHAND, Monsieur BAZIN, Monsieur GARCIA ont salué la pérennité de l'action d'ADALI et l'ont inscrite dans un futur dans lequel elle reste essentielle.



RAPPORT D'ACTIVITES

I. LA GOUVERNANCE

Membres du Bureau

Jean Marie KLEIN	Président
Michel RENAUD	1 ^{er} Vice-Président
Nicolas TOUSSAINT	2 ^{ème} Vice-Président
Michel BOUVIER	3 ^{ème} Vice-Président
Thierry LATARCHE	Trésorier
Denis MARLIN	Trésorier Adjoint
Francis JACQUES	Secrétaire
Christian SIMON	Secrétaire Adjoint

Membres du Conseil d'Administration

Pierre BAUMANN
Jean Philippe BOLLE
Eufémia RAGOT
Yvon ROLLAND
Alain SOMMACAL
Monique THENOT
Agnès VILLEROY de GALHAU

Organisation des services

Grand Nancy

FJT Résidence Les Abeilles

FJT Résidence Les 3 Maisons



FJT Résidence Les Maraîchers

Plateforme LOJ'TOIT

Logements Transitoires Jeunes

Accompagnement au logement de personne réfugiée

Promeneurs du net

Ouest Vosges

Hébergement d'urgence

Logements temporaires

Maisons Relais

Médiation et Intermédiation Locative

FJT Résidence La Fontaine

Accompagnement social lié au logement



Vosges Centrales



Plateforme LOJ'TOIT



Accueil Ecoute

Accueil Ecoute Jeunes

Ateliers d'insertion

Référent social



Accueil Ecoute

Ateliers d'insertion

Référent social



Médiation Familiale

Espace Rencontre

Parents-Enfants

Action parentalité



Accompagnement et hébergement des mineurs non accompagnés et accueil des jeunes se déclarant MNA



Appartements de

Coordination

Thérapeutique

Action prévention santé



Appartements de

Coordination

Thérapeutique

Action prévention santé

Les chiffres 2018



Au 31 déc. 2018 :

- 82 salarié.e.s
- Soit 77,67 ETP

+ 48 %
d'augmentation des
effectifs*

40 nouveaux salariés :

- 27 CDI
- 9 CDD
- 2 CUI
- 2 Apprentissages

14 stagiaires

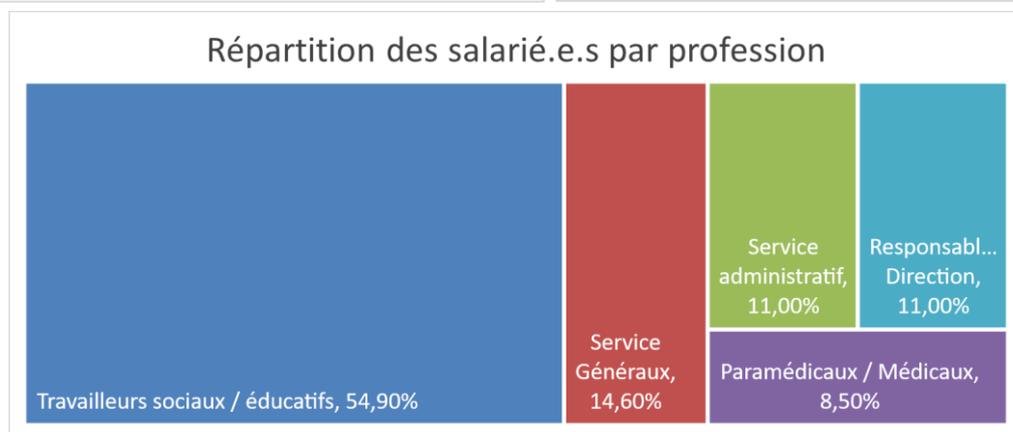
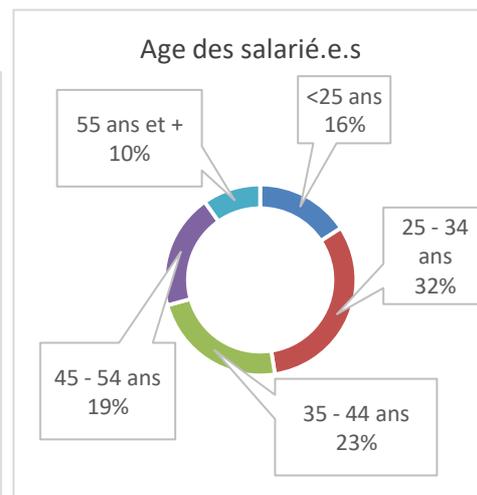
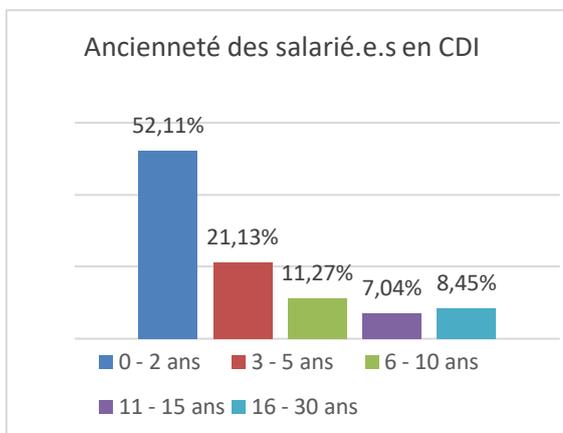
49 offres d'emploi
ouvertes dont 35 en
CDI

Ouverture de trois
nouveaux services

*par rapport aux données 2017

II. RESSOURCES HUMAINES

Les salarié.e.s



Accueil de 14 stagiaires

BTS Economie Sociale et Familiale : 3 stagiaires

Diplôme d'état de Conseillère en économie sociale et familiale : 1 stagiaire

Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé : 3 stagiaires de 2^{ème} année et 1 stagiaire de 3^{ème} année

Diplôme d'état de monitrice éducatrice : 1 stagiaire de 2^{ème} année

Médiatrice familiale : 1 stagiaire

BTSA Développement, animation des territoires ruraux : 1 stagiaire

Evaluation en milieu de travail : 2 stagiaires

Accompagnement social : 1 stagiaire

Formations des équipes

La question de la formation des salariés est une préoccupation essentielle qui doit tendre à dynamiser les parcours professionnels et contribuer à leur réalisation personnelle. Elle doit à la fois permettre un accompagnement des ambitions individuelles et une élévation des niveaux de qualification et de compétences. C'est dans cet esprit que notre Association démontre chaque année sa capacité à accompagner ses salariés dans la mise en place de projets de formation, qu'ils soient individuels ou collectifs.

Formations qualifiantes

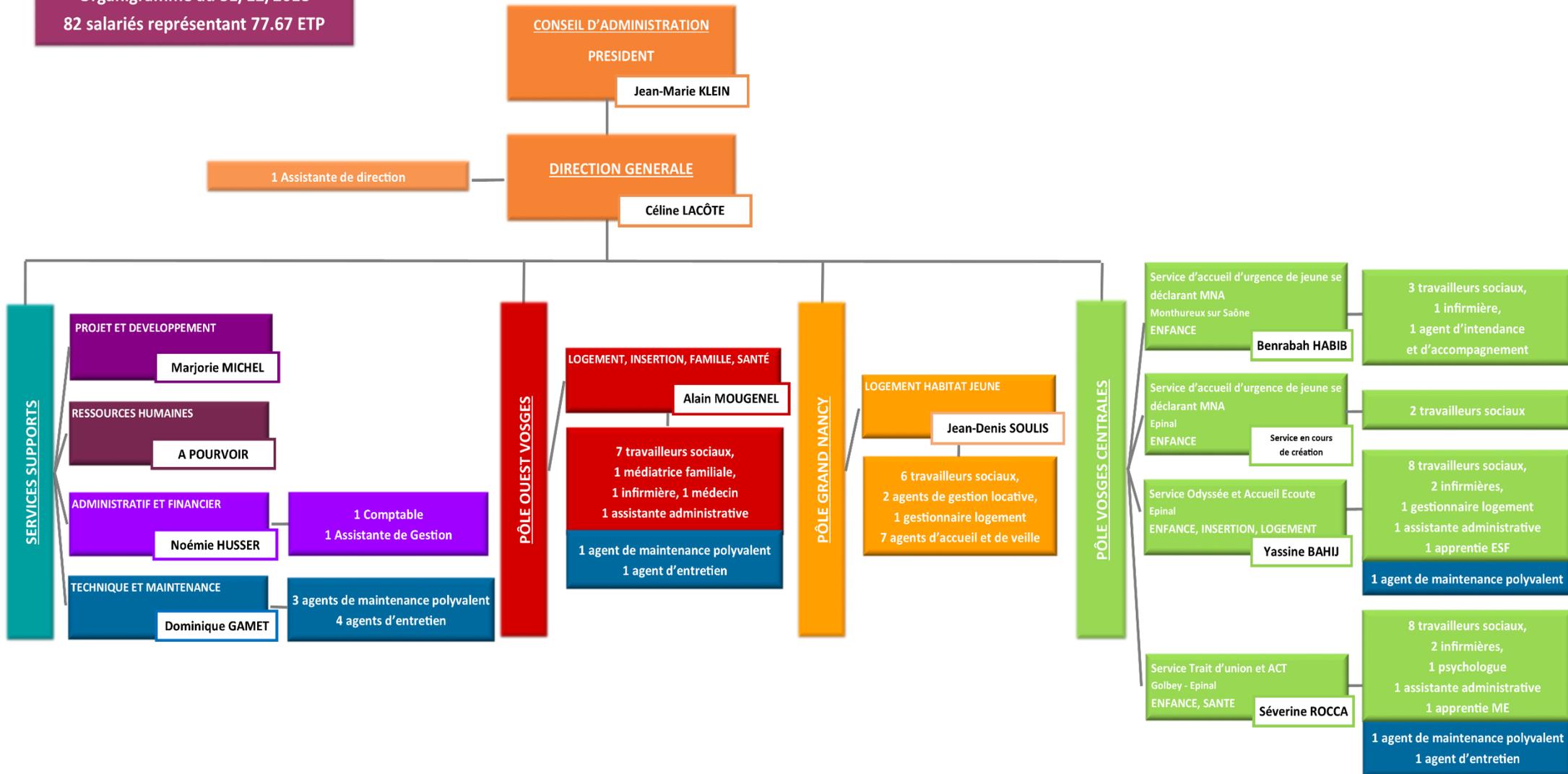
- 1 salarié du service Technique et Maintenance diplômé en mars 2018
Agent d'entretien du bâtiment - AFPA (2017-2018)
- 1 salarié du service direction diplômé en juin 2018
Master Management des Organisations du secteur Sanitaire et Social (2016-2018)
- 1 salarié du service Odyssee en cours de formation
CAFERUIS (2018-2020)
- 1 salarié du service ACT-Epinal et Accueil d'urgence de jeune se déclarant MNA en cours de formation
Diplôme universitaire – Education thérapeutique (2018-2019)
- 1 salarié du service Trait d'union en cours de formation
Diplôme universitaire – Santé Société et migration (2018-2019)

Formations courtes

Formation Santé		
Adolescence et cannabis : Que faire ?		1 salarié
Promotion de la santé mentale	Agence Régional de Santé	2 salariés
Santé mentale en milieu de vie	IRTESS	1 salarié
Comprendre le symptôme de DIOGENE pour accompagner ensemble	Conseil départemental des Vosges	6 salariés
Formation Mesure de protection		
PSC1	Protection civile - Vosges	3 salariés
Utilisation et dosage des produits d'entretien	ICA Hygiène	2 salariés
Habilitation électrique BS BE Manœuvre	DEKRA	23 salariés
Recyclage Habilitation électrique B1V B2V BR BC H0V	DEKRA	3 salariés
Habilitation électrique B1V B2V BR BC H0V	APAVE Formation	1 salarié
Formation Public spécifique		
Initiation à la gestion de la pluralité et de ses enjeux : égalité de traitement, discrimination, diversité	Association MIRADOR	1 salarié
Sens et enjeux pour les personnes accueillis dans les institutions sociales	IRTS de Lorraine	2 salariés
Accueillir et accompagner le primo-arrivant	IRTS de Lorraine	1 salarié
Analyse de pratique en espace rencontre	API Formation	1 salarié
Prévention et gestion des conflits et de l'agressivité dans l'accueil du public	Passage - Uniformation	1 salarié
Garantie Visale	Action Logement	3 salariés
Analyse transactionnelle	Ecole des Parents	8 salariés
Esprit critique et autodéfense intellectuelle	CIDFF	3 salariés
L'estime de soi : un super pouvoir pour la vie	Réseau parentalité : Tous à l'ouest	2 salariés
Laïcité et relation socio-éducative	DDCSPP des Vosges	6 salariés
Prostitution des mineurs : nouveaux réseaux, nouveaux trafiquants	AVSEA	5 salariés
Journée internationale de lutte contre la violence		1 salarié
Communiquer autrement	Réseau parentalité : Tous à l'ouest	3 salariés
Formation Logiciel informatique		
Sage paie	2SI	2 salariés
Perfectionnement tableur	CCI Formation	5 salariés
Ressources Humaines		
Supervision d'équipe	Ecole des parents	13 salariés
Animer un entretien annuel	Comptoir des RH	6 salariés
Formation syndicale		
Formation syndicale et conseiller prud'homal	CGT	1 salarié

III. ORGANIGRAMME HIERARCHIQUE

Organigramme au 31/12/2018
82 salariés représentant 77.67 ETP



IV. PRESENTATION DES SERVICES DU SIEGE

En 2018, l'Association a fait le choix, en même temps que ses grands développements, de structurer son activité au niveau du siège afin de :

- Proposer un cadre stable et sécurisant aux salarié-e-s pour faciliter l'exercice de leurs missions
- Renforcer la définition de ses axes stratégiques et sa lisibilité par les salarié-e-s
- Accompagner les équipes dans leurs pratiques et dans la gestion de leur carrière

Le siège de l'Association ADALI s'est donc étoffé. En plus du service Administratif et Financier et du service Maintenance qui assurent le bon fonctionnement des pôles, l'Association a fait le choix d'organiser son siège afin de garantir le bon développement de l'Association et la sécurité de ses salarié-e-s.

Ainsi, une responsable Projet et Développement a été recrutée en 2018 afin d'accompagner l'Association dans ses développements.

Une offre pour le recrutement d'un-e responsable Ressources Humaines a été diffusée à partir de la fin de l'année 2018 afin de structurer la gestion administrative du personnel.

Projet et Développement

Depuis mars 2018, la responsable Projet et Développement a pour missions principales d'accompagner le déploiement des projets de l'Association et de mettre en œuvre la démarche d'amélioration de la qualité au sein d'ADALI.

Le rôle de la responsable Projet et Développement consiste dans un premier temps à soutenir la mise en œuvre des axes stratégiques de l'Association par l'accompagnement des nouveaux projets portés par ADALI auprès de nos financeurs et partenaires et par la garantie d'un lien positif entre la direction et les équipes. La création du journal d'ADALI en 2018 découle de cette démarche. Il s'agit d'un outil de communication interne à l'Association qui permet de diffuser un certain nombre d'informations aux équipes : orientations stratégiques, présentation des projets naissants, activités des différents sites, nouveaux salariés, etc.

Dans un second temps, son rôle est de garantir la mise en conformité des dispositifs par rapport aux exigences réglementaires. Ainsi, trois évaluations internes ont été réalisées et accompagnées dans la mise en œuvre des pistes d'amélioration identifiées :

- Évaluation interne des appartements de coordination thérapeutiques à Neufchâteau
- Évaluation interne du service Trait d'union MNA à Golbey
- Évaluation interne du service FJT à Nancy

A la suite de ces évaluations, et en fonction des préconisations qui en ont découlées, des groupes de travail ont été organisés : temps d'échange autour de la bientraitance, création d'un support de projet personnalisé, actualisation des outils d'accueil, etc.

En plus de ces travaux, la responsable intervient autour de l'accompagnement des équipes sur les projets mis en œuvre sur les sites : travail autour d'une charte de fonctionnement sur le service Accueil Écoute du pôle Ouest Vosges, modernisation des outils d'accueil des services MNA de l'Association, accompagnement de l'équipe Campus sur les outils et procédures de travail mis en œuvre, etc.

En 2018, l'organisation du soixantième anniversaire de l'Association a représenté un moment fort de l'agenda de la responsable Projet et Développement.

Administratif et financier

Chiffres clés du service

- De 58 en janvier à 83 bulletins de paie en décembre.
- Forte évolution du nombre de factures, surtout sur le pôle Vosges Centrales de 166 à 360 factures.
- De 21 codes analytiques projets en comptabilité en janvier à 25 en décembre
- 43 dossiers de subventions et de tarification sollicités auprès de 17 financeurs en 2018
- 132 sites gérés en terme de loyers, de contrats fluides et assurances en fin d'année, dont 50 extensions de l'année 2018

Description de l'activité 2018

Sans moyens humains supplémentaires, le service a poursuivi ses missions comptables et budgétaires, ainsi que ses missions d'administration des ressources humaines. Les chantiers entrepris en 2017, ainsi que la structuration du service, polyvalent et centralisé, ont permis de soutenir le développement de l'activité générée par les nouveaux projets.

Tous les indicateurs démontrent l'évolution de cette activité : le nombre de sites gérés par l'association, le nombre de bulletins de paie, le nombre de factures, nouveaux sites analytiques créés avec l'ouverture du Campus et d'autres projets.

Chacun au sein du service a su absorber cette masse de travail de façon efficiente et toujours avec une énergie et un esprit positifs. Les partenariats développés avec les fournisseurs et prestataires extérieurs depuis 2016 ont permis d'avancer dans cette réactivité commune.

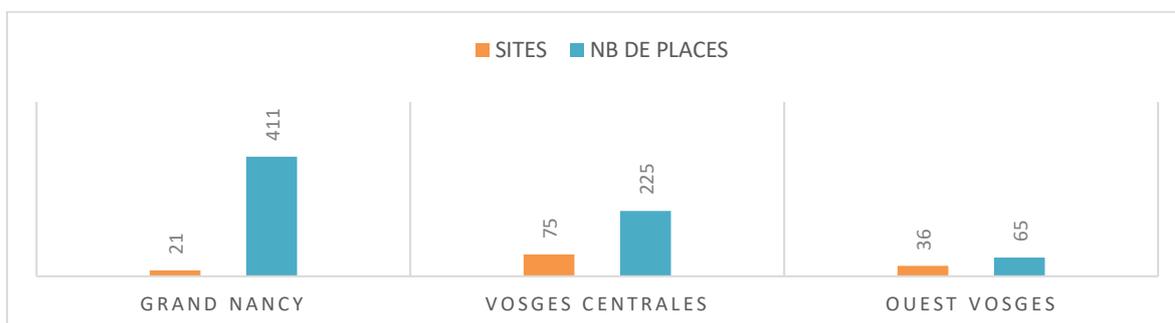
Quelques repères 2018

- Départ de l'assistante de gestion, recrutement d'une remplaçante, tuilage sur les dossiers de subventions notamment (mars 2018)
- Réactualisation du budget prévisionnel 2018 (avril 2018)
- Acquisition d'un nouveau bâtiment pour le pôle Ouest Vosges (avril 2018)
- Révision comptable et dépôts des comptes administratifs (avril 2018)
- Nouvelle répartition du suivi comptable des pôles compte tenu de l'évolution de l'activité sur le pôle Vosges Centrales (printemps 2018)
- Création de nouveaux services MNA (mai et juin 2018), puis montée en charge : extension du parc informatique et téléphonique, des parcs logements et véhicules, augmentation des demandes de décaissements et des factures, nouveaux fournisseurs
- Ouverture de la résidence Campus sur le pôle Grand Nancy (septembre 2018)
- Préparation du budget prévisionnel 2019 (octobre 2018)
- Départ de la comptable, recrutement d'une remplaçante, tuilage (novembre-décembre 2018)

Technique et maintenance générale

Étendue du parc locatif de l'Association en 2018

En 2018, l'Association gère **50 sites supplémentaires** par rapport à l'année 2017. Cela représente un total de **132 sites pour 701 usagers** pouvant être accueillis (390 usagers en 2017). Le service technique et maintenance, réparti sur chacun des pôles, entretient, aménage, rénove et assure les petits travaux dans tous ces logements. Les membres de l'équipe du service technique et maintenance peuvent venir en renfort pour soutenir l'activité d'un pôle quand le besoin est identifié par le responsable. Ce fonctionnement permet à l'Association de garantir ses activités et de répondre au mieux aux différentes évolutions auxquelles elle est confrontée.



Les trois grandes missions du service

Le service technique et maintenance intervient sur les trois pôles géographiques de l'Association. Une équipe est répartie sur chacun des pôles afin de garantir la maintenance et l'entretien des logements / bâtiments de l'Association ainsi que le suivi réglementaire des équipements.

Sur chaque pôle, l'équipe assure la maintenance quotidienne des logements (fuites, petites réparations, problèmes électroménagers, canalisations bouchées, pannes, insectes, etc.). L'intervention dans les logements occupés s'opère selon une procédure définie à laquelle toute l'équipe est soumise. Le logiciel Help Desk permet à l'équipe de Nancy de programmer ses interventions et de faciliter leur priorisation. Ce logiciel doit être prochainement développé sur les autres sites de l'Association.

Le service technique et maintenance est également en charge de la rénovation des logements après la sortie des usagers et de l'ameublement des nouveaux logements gérés par l'Association.

En plus d'intervenir sur les logements, l'équipe du service technique et maintenance assure l'entretien et la maintenance des locaux de l'Association en garantissant l'hygiène et le fonctionnement (petits travaux, mise aux normes, entretien des espaces extérieurs, etc.). Elle gère l'entretien courant du parc de véhicules de l'Association.

Le service technique et maintenance œuvre à la stabilisation de son organisation notamment grâce à des réunions de service régulières qui facilitent son fonctionnement.

Pour faciliter l'exercice des équipes, un réseau de partenariat a été engagé avec des acteurs œuvrant également dans le champ social dans un souci de cohérence avec ses valeurs et missions :

- l'AEIM 54 (Adultes et Enfants Inadaptés Mentaux de Meurthe-et-Moselle) pour l'entretien des parties communes des FJT,
- le STEMOI (Service territorial Educatif de Milieu Ouverte et d'Insertion) pour plusieurs chantiers peinture et d'entretien des extérieurs.
- Association Intermédiaire, atelier de développement pour l'entretien des sites de Monthureux sur Saône et Darney.

Les grands chantiers 2018

Le service technique et maintenance collabore aux grands projets de l'Association.

➤ **Pôle Grand Nancy**

- Le site du Campus a ouvert ses portes en septembre 2018, ADALI assure la gestion d'une résidence sociale à destination des étudiant.e.s en alternance sur le site d'activités Saint-Jacques II à Maxéville.
 - o **120 logements** ont été préparés et équipés dans un délai réduit.
 - o La prise en main de l'infrastructure informatique de contrôle d'accès et de vidéo surveillance.
 - o Le suivi des garanties sur l'ouvrage.
- Le service technique et maintenance a assuré la rénovation et l'équipement du parc de logements ainsi que l'aménagement **de 7 nouveaux** logements destinés au service LTJ (Logements Transitoires Jeunes).
- Suite aux investissements de 2017,
 - o Le foyer des Abeilles dispose de 40 chambres neuves ainsi qu'une dizaine de kitchenettes et douches.
 - o La résidence Le Bon Coin a bénéficié aussi des investissements 2017 en remplaçant l'intégralité du mobilier des 17 logements.
 - o En lien avec le document unique des risques professionnels, le fjt s'est doté de nouveaux points d'eau dans les étages avec l'installation de centrale de dilution de produits d'entretien, limitant ainsi le port de charge et les déplacements.
 - o Création et aménagement de 2 bureaux.
 - o En accord avec Vilogia, 15 logements se sont vus doter de nouvelles salles de bain et kitchenettes.
 - o La résidence des 3 Maisons a reçu un complément de mobilier sur l'ensemble des logements.

Le pôle Grand Nancy, c'est aussi :

- 722 demandes d'Interventions techniques
- 212 nettoiyages de chambres et studios
- 25 Remises en état de logements
- Et la maintenance quotidienne de l'ensemble des locaux de services (bureaux, salles de réunions, accueil)

➤ **Pôle Ouest Vosges**

- Acquisition du bâtiment Reubeval, suivi des démarches dans le cadre de la restruturation du bâtiment pour correspondre à nos activités en lien avec un maitre d'ouvrage.

- Démarrage des travaux pour diviser la maison « Poincaré » en 4 logements.
- Plusieurs logements réhabilités complètement à la suite de départs.

Le pôle Ouest Vosges, c'est aussi :

- 152 interventions techniques
- 6 réhabilitations de logements après départ
- Le suivi des visites techniques du bâtiment Rebeuval
- Divers remplacements mobiliers et électroménagers
- Des ateliers pédagogiques chaque vendredi

➤ Pole Vosges centrales

Les services MNA sont en perpétuelle évolution depuis l'ouverture du premier service en 2013. Les services technique et maintenance assurent notamment l'équipement et l'aménagement de ces logements mis à disposition des jeunes mineurs non accompagnés (MNA) accueillis par l'Association. Au 31 décembre 2018 l'association compte 73 sites dont **37 nouveaux sites** à équiper sur l'année.

- Création du site de Monthureux sur Saone (avril 2018),
Composé d'un bâtiment pouvant accueillir 40 jeunes et d'un bâtiment administratif, l'équipe technique et maintenance a réhabilité presque en totalité les bâtiments : peinture, plomberie, sol, suivi de l'installation de l'ensemble du mobilier et agencement de la partie hébergement.
- Création de bureaux provisoires pour le service Odyssée accueilli au sein du service Trait d'union de Golbey dans l'attente des locaux rue de Nancy à Epinal, puis aménagement des infrastructures informatiques et mobiliers sur les locaux rue de Nancy.
- Ouverture d'un service d'accueil d'urgence à Epinal : aménagement du site en urgence au cours de la seconde quinzaine de décembre 2018 pour accueillir 28 jeunes sur 4 appartements.

Le pôle Vosges Centrales, c'est aussi :

- 443 demandes d'interventions technique au sein du Service Trait d'Union
- 375 interventions depuis juillet 2018 jusqu'au 31 décembre 2018 au sein du service Odyssée
- La maintenance quotidienne de l'ensemble des locaux de services et bureaux
- Le suivi des nouveaux logements à équiper

Pôle Grand Nancy



V. LES MISSIONS DU POLE GRAND NANCY

Le pôle Grand Nancy est inscrit sur le secteur depuis 1958 et œuvre principalement à destination de la jeunesse à travers l'hébergement, le logement et l'accompagnement socio-éducatif.

Il a pour mission de favoriser l'autonomie des jeunes en proposant des logements adaptés et en construisant un accompagnement global autour du jeune.

L'année 2018 a été riche en évolution pour ce service :

- Lancement d'un nouveau dispositif d'accompagnement vers le logement de personnes réfugiées ;
- Ouverture d'une nouvelle résidence sociale : Résidence des étudiants en l'alternance - Campus des industries technologiques à Maxéville.

Ces outils viennent s'ajouter aux dispositifs en place : les FJT, les logements transitoires jeunes et la plateforme Loj'toit.



Accompagnement au logement de personnes réfugiées

L'objectif de ce dispositif est de :

- Mettre en œuvre la circulaire du 12 décembre 2017 relative à l'accélération du relogement des personnes réfugiées bénéficiaires d'une protection internationale ou d'une protection subsidiaire, en situation d'hébergement.
- Mener les actions de coordination et d'accompagnement destinées à garantir l'entrée, le maintien et l'autonomie dans le logement, qui sera proposé au réfugié, en veillant à développer l'autonomie des personnes accompagnées.

L'équipe se compose d'un travailleur social, assistante de service social (1ETP) et du chef de service Grand Nancy.

2018, mise en place du dispositif et premières données chiffrées

L'action a démarré au dernier trimestre 2018.



Au plan quantitatif, 5 jeunes ont été orientés vers l'action dans le cadre d'accompagnements individuels, en outre 7 autres jeunes, en service civique à l'association Jeunes et Cité, ont bénéficié d'un accompagnement collectif.

des persécutions familiales.

Les jeunes accompagnés ont différentes origines : Afghanistan, Soudan, Syrie, Somalie, Albanie. Ils ont en commun d'avoir rejoint le territoire français de par les conflits dans leur pays et dans une moindre mesure dû à

L'accompagnement par ADALI démarre une fois que le jeune a réalisé sa demande d'asile, il a déjà effectué son récit de vie dans ce cadre. L'objectif de notre accompagnement est davantage d'aider le jeune à se projeter et non revenir sur le parcours de vie. L'origine du jeune entre néanmoins en ligne de compte dans l'accompagnement mais davantage sur un volet culturel et en lien avec l'adaptation en France.

L'objectif de logement est travaillé en lien avec les structures dans lesquelles le jeune est hébergé, par un repérage des éventuelles difficultés de compréhension des procédures d'accès et de recours aux droits, ainsi que par des opérations de prospection et de captation de logements en lien avec les bailleurs sociaux publics et privés.

Les orientations vers le dispositif sont étudiées dans les Comités Techniques du Relogement des Réfugiés (2 en 2018) auxquels participent l'assistante de service social et le chef de service Grand Nancy. L'assistante de service social d'ADALI ainsi que les travailleurs sociaux des autres structures mobilisées par la DDCS pour d'autres publics (ARS, ARELIA, France Horizons et ADOMA) se sont régulièrement rencontrés dans le cadre du lancement du dispositif, dans un objectif d'interconnaissance également pour la mise en place des outils d'accompagnement, et le calage avec l'interlocuteur de la DDCS.

L'accompagnement individuel, de nature globale, porte aussi bien sur la mise en place du projet logement, le savoir habiter, que sur l'orientation socio-professionnelle, ou encore le lien vers les associations pour l'apprentissage de la langue (Français langue étrangère). En fonction du niveau de français (de A1 à B1), les entretiens d'accompagnement peuvent durer plus ou moins.

Les actions collectives visant les jeunes en service civique représentent une animation hebdomadaire d'une demi-journée portant sur les thématiques logement, santé, et le repérage des administrations françaises. Ces temps sont obligatoires dans l'activité des services civiques. Ces actions collectives ont pour effet induit de favoriser l'expression en français pour ces jeunes.



Partenariat

- Partenaire financeur et coordinateur : DDCS
- Partenaires orienteurs (ARELIA – vu 2 services CHRS et HUAS ; ARS – vu HUAS et CAO Lunéville ; ADOMA – vu CAO Phalsbourg + ATSA Essey)
- Partenaires logement : Habitat et Humanisme, représentants des bailleurs sociaux (UES pour le Grand Nancy et ARELOR)
- Autres partenaires : Jeunes et Cités et DDCS côté service civique

Perspectives

- Rencontres avec l'AVA ARELIA, résidence Pelican Barthou et Maxéville, Mission Locale
- Développement de l'accompagnement socio-professionnel avec le travail avec les conseillers Mission Locale et le CAEC via le Français Langues Etrangères.
- L'accompagnement collectif avec Jeunes et Cités portera en 2019 sur le socio-professionnel, le lien avec des partenaires de la formation professionnelle comme les Compagnons du Devoir.
- Perspective de regroupement familial de certains jeunes déjà accompagnés ce qui impliquera un accompagnement ad hoc
- Beaucoup de services civiques qui arrivent à leur terme et donc le socio-professionnel sera à travailler plus encore pour l'accès aux ressources.

La résidence des étudiants en alternance - Campus des industries technologiques



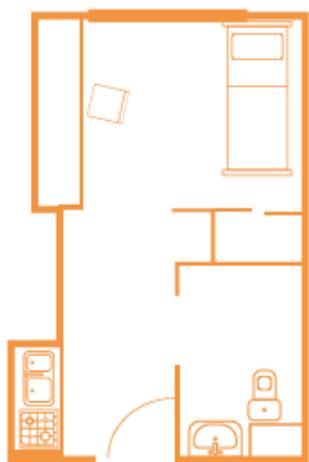
La résidence des étudiants en alternance a ouvert ses portes le 1^{er} septembre 2018. Cette résidence, exclusivement destinée à un public de jeunes alternants de 16 à 25 ans à pour but de lever les freins à la poursuite des études et de favoriser l'accès à la formation pour des personnes éloignées des centres de formation, ou de leur lieu d'apprentissage en proposant des installations adaptées et une présence socio-éducative. Il s'agit à la fois de faciliter

l'accès au logement des jeunes alternants et favoriser leur insertion socioprofessionnelle à travers un ensemble d'actions liées au vivre ensemble.

L'équipe est composée d'un chargé de gestion locative (1ETP), d'un travailleur social (0,5ETP) et du chef de service Grand Nancy. Les moyens humains et matériels sont mutualisés avec le service FJT et les autres services du Grand Nancy (agents d'accueil, technique, et administratif).

La résidence propose 120 logements pour 160 places : 80 studios (de 18 à 20m²) et 40 chambres doubles (de 28 à 30m²). Le bâtiment a été conçu **pour faciliter les échanges** entre les jeunes, objectif pédagogique central du projet Campus. Il s'agit de simplifier les rencontres entre les jeunes et de proposer un espace se prêtant volontiers à la vie en collectivité. De ce fait, le bâtiment dispose de nombreux lieux de passage et d'échange. Les espaces collectifs sont vitrés afin de **favoriser le vivre ensemble**.

**80 STUDIOS INDIVIDUELS
CONVENTIONNÉS (PRIX MAXIMÉ À PARTIR DU 1^{ER} MOIS)
➤ 365 € / MOIS TTC**



L'équipement des studios individuels comprend

- une kitchenette
- douche italienne, lavabo, WC
- lit, sommier, matelas, chevet
- bureau, chaise
- placard, étagères
- prises TV, téléphone, internet, accès wifi



**40 CHAMBRES DOUBLES
CONVENTIONNÉS (PRIX MAXIMÉ À PARTIR DU 1^{ER} MOIS)
➤ 255 € / MOIS TTC**



L'équipement des chambres doubles comprend

- douche italienne, lavabo, WC
- réfrigérateur
- lit, sommier, matelas, chevet
- bureau, chaise
- placard, étagères
- prises TV, téléphone, internet, accès wifi

2018, année d'ouverture

110 jeunes alternants ont séjourné dans la résidence en 2018. Au 31 décembre 2018, le taux d'occupation de cette résidence était de **62,5%** pour une moyenne de **57.2%** depuis l'ouverture de la résidence.

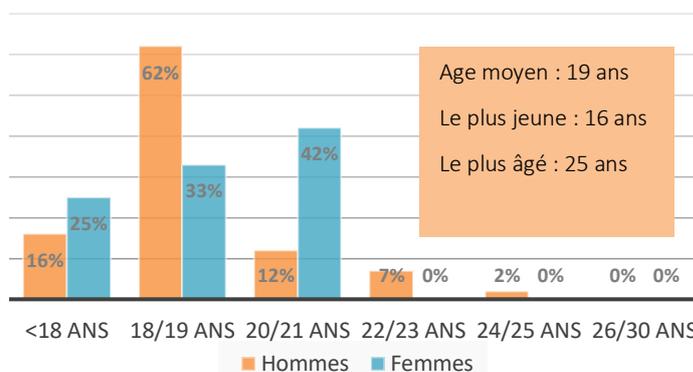
Dès la réception des premiers dossiers de demande, un premier constat a pu être fait sur le public accueilli. En effet 90% des résidents sont des hommes. Cela s'explique par la proximité du centre de formation UIMM qui, par ses formations dans le domaine des industries technologiques accueille un haut pourcentage d'alternants masculins.

- Ouverture de la résidence au 01er septembre 2018
 - 92 entrées sur le mois de septembre 2018
 - 80 % des résidents sont étudiants au pôle formation – UIMM Lorraine

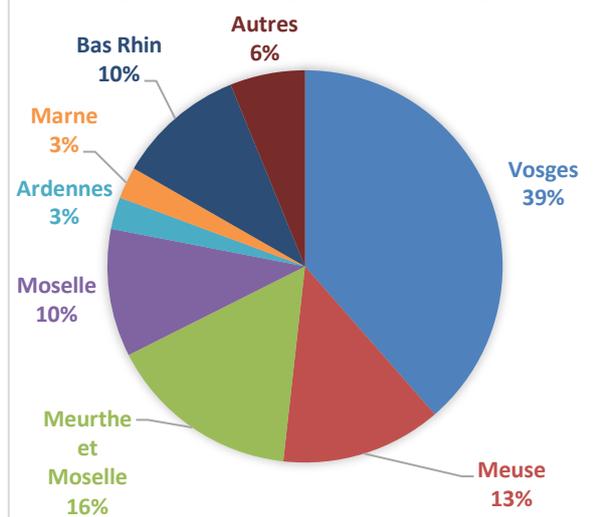
Focus sur le profil des jeunes



Age des résidents à l'entrée



Lieu de résidence familiale



CENTRE DE FORMATION



Le campus des étudiants en alternance a pour public des jeunes inscrits dans des cursus allant du CAP au diplôme d'ingénieur. Cette mixité des parcours favorise la motivation des plus jeunes à poursuivre leurs études ou à découvrir de nouvelles filières de formation dans une logique de tutorat. La résidence sociale, telle qu'elle fonctionne aujourd'hui abrite de nombreux jeunes aux parcours et aspirations très diverses qu'il convient d'accompagner dans l'optique de faciliter le vivre ensemble.

Partenariat

- SLH, Action Logement
- Pôle des Industries Technologiques de Maxéville / UIMM, et autres CFA.
- Etat, Ville de Maxéville, Métropole du Grand Nancy, Caisse des Dépôts, MEDEF

Perspectives

- Obtention du statut FJT, complémentairement avec celui de résidence sociale
- Seconde rentrée 2019-2020 et augmentation du taux d'occupation
- Développement des actions collectives et ouverture sur les ressources du territoire
- Inauguration du Campus (qui s'est déroulé le 22 mars 2019 en présence de Madame Murielle PENICAUD, ministre du travail)



Les Foyers Jeunes Travailleurs

Les Foyers Jeunes Travailleurs représentent une réponse adaptée répondant à la diversité du public accueilli et permet un accès progressif à la responsabilisation et à l'autonomie.

Les deux objectifs principaux liés à l'hébergement en résidences sociales FJT sont :

- Proposer une solution de logement temporaire et transitoire
- Mettre en œuvre un programme d'accompagnement et d'insertion professionnelle des résident.e.s, en individuel comme en collectif.

L'Association gère 5 FJT sur le territoire :



Résidence Les Abeilles

149 Logements

De la chambre individuelle au studio

Les + : Personnel d'accueil 24h/24 7j/7
Lavomatic sur place, Terrasse, Potager
Salle de vie collective, Parking 2 roues



Résidence Le Bon Coin

17 Logements

Du studio à l'appartement T2 Bis

Le + : Parking 2 roues et VL



Résidence Les Maraichers

30 Logements

De l'appartement T1 bis au T3

Les + : Lavomatic sur place
Parc arboré
Parking 2 roues
Salle de sport



Résidence Les 3 Maisons

30 Logements

Du studio à l'appartement T2

Les + : Cour intérieure
Parking 2 roues et VL
Salle de vie collective



Résidence Grand Jean

4 Logements

De l'appartement T1 au T3

Cette diversité de FJT permet à l'Association de proposer des formules logement / accompagnement adaptées au grand nombre de profils de jeunes. En effet, la jeunesse se compose aujourd'hui d'une grande diversité des profils et les jeunes qui composent cette catégorie n'ont pas tous les mêmes besoins et attentes. Pour répondre au mieux à la prérogative des FJT de mixité sociale, l'Association ADALI veille à ce que tous les jeunes puissent profiter d'un logement / accompagnement en FJT en accord avec leur parcours de vie. Le FJT représente une réponse à un moment pour des jeunes en pleine construction. L'offre d'ADALI est au plus proche des réalités des jeunes grâce à une offre de logements variée et à des formes d'accompagnement individualisées.

L'équipe est composée de 3 travailleurs sociaux (2,5ETP), 2 agents administratifs, 6 agents accueil et le chef de service Grand Nancy.

Occupation et activités des FJT - Grand Nancy

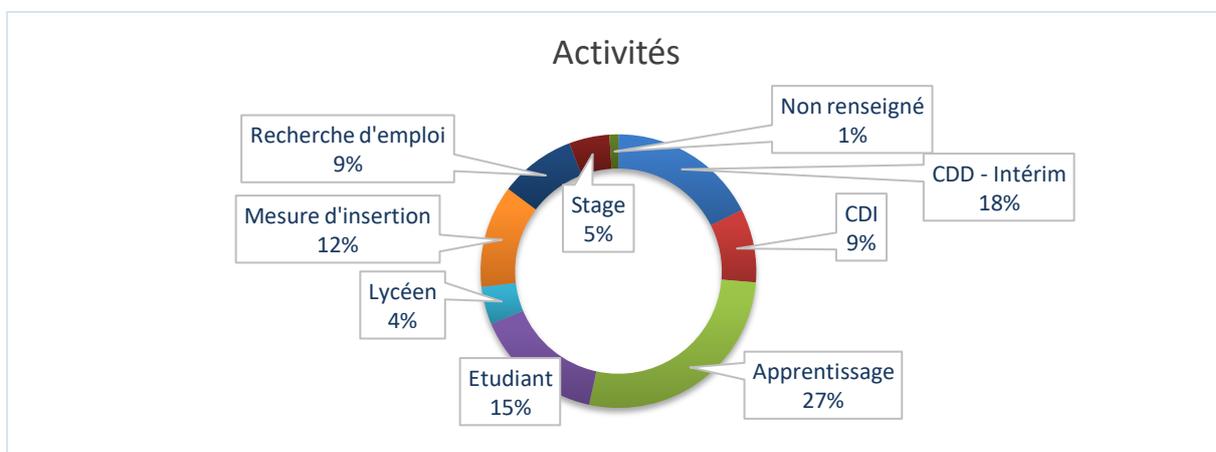
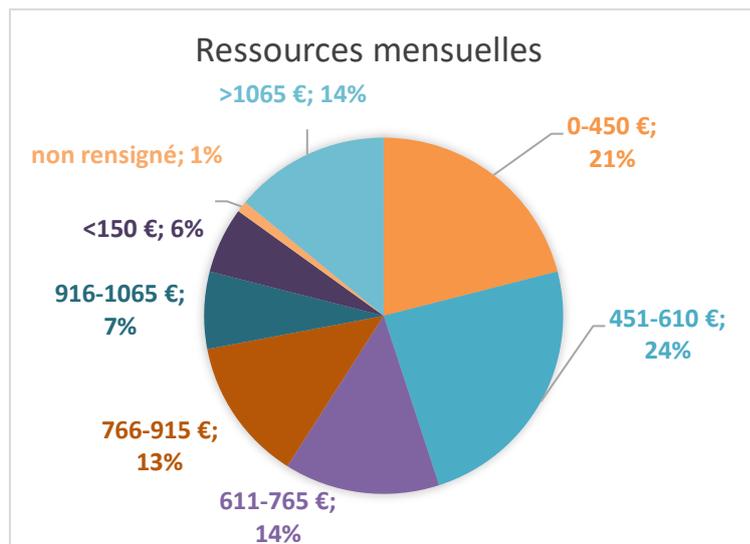
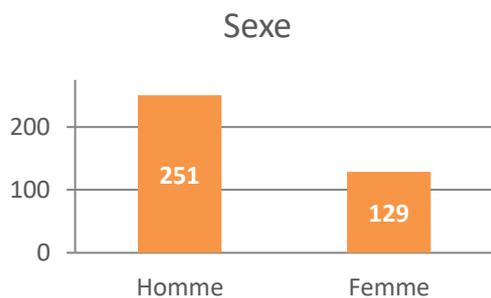
Le taux d'occupation en 2018 toutes résidences confondues est de **82.60 %**. Le taux est en hausse en 2018 (+1 point par rapport à 2017), cela est notamment dû notamment à des actions très larges de communication qui ont été réalisées tout au long de 2017 afin de relancer l'activité.

Récapitulatif de l'activité des FJT en 2018

Indicateurs	FJT : Abeilles, Bon Coin, Grandjean, Faubourg, Maraichers
<i>Nb de jeunes ayant séjourné</i>	380
<i>Nb de jeunes sortis</i>	179
<i>Dont départs en logement autonome</i>	57
<i>Nombre de demandes sur l'année</i>	305
<i>Durée moyenne des séjours (en mois)</i>	14,4
<i>Age moyen à l'entrée au FJT</i>	21,22
<i>Age moyen à la sortie du FJT</i>	21,65

Les départs en logement autonome représentent un peu plus d'un tiers des sorties. Ce chiffre s'explique par le fait que le FJT représente une parenthèse dans le parcours des jeunes facilitant la signature d'une mission d'insertion, d'un CDD ou la réalisation d'études ou de formations. Une fois le contrat terminé ou le diplôme obtenu, nombreux sont ceux qui retournent vivre au domicile familial. Le FJT a pour fonction principale de faciliter la mobilité des jeunes et de servir de tremplin à leur réalisation personnelle et professionnelle. La majorité des jeunes accueillies en FJT choisit ce mode de logement pour se rapprocher de leur lieu d'étude ou de travail.

Profil des résidents



Le FJT a accueilli en 2018, un public marqué par la diversité des situations, pour une très large majorité sur des paliers de leur parcours d'insertion, concrètement il s'agit d'emplois précaires, d'alternance, de formation ou de mesures d'insertion comme la Garantie Jeunes, dans une moindre mesure des situations de recherche d'emploi ou des stages. **Près de 8 jeunes sur 10 disposent d'un niveau de ressources inférieur à 915 €, 1 sur 2 de moins de 610 €.** Le FJT constitue une étape pour ces différents jeunes. En moyenne la durée des séjours a augmenté passant de 12 mois en 2017 à 14,4 mois en 2018. Nous observons que 31% des jeunes qui quittent le FJT vont vers un logement autonome, il s'agit des jeunes les plus avancés dans la concrétisation de leur projet d'insertion sociale et professionnelle. Pour une partie notable des autres jeunes quittant le FJT, ceux-ci sont amenés à retourner dans leur région d'origine et leur famille une fois la formation ou l'expérience en emploi terminées, avant souvent de repartir vers une autre situation dans le cadre de leur parcours.

Evolution en 2018

- Développement de l'accueil des Contrat Jeune Majeur et rapprochement avec le Conseil Départemental 54 concernant ces publics.
- Mobilisation de l'équipe FJT pour l'ouverture de la résidence Campus.
- Mouvement de personnel dans l'équipe : départ de l'ancienne chef de service / nouveau chef de service en juillet 2018.
- Constat de moins d'interventions sociales pour les astreintes

Partenariat

- CAF, Etat, Métropole Grand Nancy, ARS, CD54, PJJ (financeurs)
- URHAJ / UNHAJ, PJJ, CD54 / ASE, Mission Locale, Garantie Jeunes, Ecole de la 2^e Chance, CFA Bar-le-Duc, Education Nationale, Tremplin, MJC Lorraine, Association Racines Carrées, CRIJ Lorraine (opérationnels),

Actions de communication menées en 2018 : participation aux manifestations ci-après

- « La Nuit de l'orientation » organisée au siège de la CCI le 21 mars 2018,
- « Forum de l'apprentissage » organisé par la mission locale le 23 mai 2018,
- « Campus Nancy » organisé au salon de l'hôtel de ville le 7 juillet 2018.

Participation à la commission socio-éducative organisée par l'URHAJ le 5/06

Participation aux Universités d'Automne de l'UNHAJ à Port Barcarès en octobre 2018

Partenariat en lien des actions collectives :

- Avec la MJC Lorraine dans le cadre du projet audio-visuel
- Avec l'association Racines Carrées dans le cadre du projet potager
- Avec le STEMOI (service de la PJJ) et récemment l'ONPA dans le cadre de l'atelier repas

Perspectives

Signature en 2019 avec le CD54 d'une convention visant à l'accueil, au logement au sein des solutions d'ADALI et à l'accompagnement renforcé.

Poursuite de l'accueil spécifique de jeunes porteurs de handicap au sein du FJT, dans le cadre du partenariat avec l'AEIM

Finalisation en 2019 de l'évaluation interne et travail en équipe autour des différentes préconisations : outils d'accueil, actions collectives, projet d'individuel d'accompagnement, impayés... également le renforcement de la collaboration avec l'équipe technique autour des résidents.

Poursuite et développement du collectif :

- Finalisation du projet audiovisuel en lien avec la MJC Lorraine
- Poursuite du projet potager
- Poursuite de l'atelier cuisine
- Organisation de sorties culture et loisirs avec les résidents
- Reprise des groupes d'échanges

Focus sur l'évaluation interne

Afin de disposer d'une large vue d'ensemble du fonctionnement et de l'organisation du FJT de l'Association ADALI, plusieurs outils ont été retenus dans le cadre de cette évaluation interne. A la fois, qualitative et quantitative, la méthodologie retenue a permis à chacun-e de s'exprimer : jeunes, agents d'accueil, agents administratifs, intervenants sociaux et éducatifs, responsable de pôle, stagiaire.

Le service technique, indépendant du pôle Grand Nancy et les autres équipes du pôle ont été mobilisés sur des temps précis.

En premier lieu, la Responsable projet et développement a mené des entretiens avec toute l'équipe du FJT et des LTJ soit 16 entretiens réalisés. L'objectif était d'offrir à chacun-e la possibilité de s'exprimer à la fois sur le fonctionnement du FJT, autrement dit le service rendu aux jeunes et sur l'organisation du travail.

Dans un deuxième temps, cinq temps de travail ont été organisés avec les intervenants sociaux et éducatifs, les agents administratifs, la stagiaire, le responsable de pôle, et dans un souci d'organisation un représentant des agents d'accueil de jour et un représentant des

veilleurs de nuit. L'objectif de ces ateliers était de faciliter l'échange entre les membres de l'équipe et de les inviter à observer leur fonctionnement à travers le remplissage d'un référentiel d'évaluation. Ce dernier a été inspiré par les supports disponibles sur le site de l'UNHAJ, union à laquelle ADALI adhère.

En parallèle de ce travail, un questionnaire a été distribué à tous les jeunes des FJT afin de recueillir leur satisfaction. 59 questionnaires ont été analysés.

Aussi, un travail sur les données statistiques disponibles a été menée par l'agent administratif et la responsable Projet et Développement afin de construire une photographie des publics présents au sein des FJT de l'Association.

A la suite de cela, et dans un souci de participation et d'amélioration de l'organisation du pôle Grand Nancy, deux temps d'échange collectif sur la question des postures professionnelles ont été menés avec l'ensemble de l'équipe du pôle ainsi que le service maintenance de l'Association.

Logements transitoires Jeunes

L'objectif principal est de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 18 à 25 ans, en situation de rupture et dont les ressources financières ne leur permettent pas un accès aux logements de droit commun et en capacité de vivre en autonomie. Le dispositif propose un hébergement en diffus et un accompagnement global, et en les mobilisant autour d'une activité (à travers le Service Civique et la garantie Jeunes, notamment).

L'accompagnement global vise à :

- Les rendre acteur de leur propre devenir et en prenant en compte leurs capacités et leurs compétences,
- Reconstituer un lien positif et structurant avec leur environnement,
- Travailler sur les « savoirs habiter » et le développement de l'autonomie,
- Mettre en place des activités spécifiques et collectives favorisant la redynamisation des parcours de vie des jeunes pour améliorer leur estime de soi et leur permettre de se projeter vers un avenir positif.

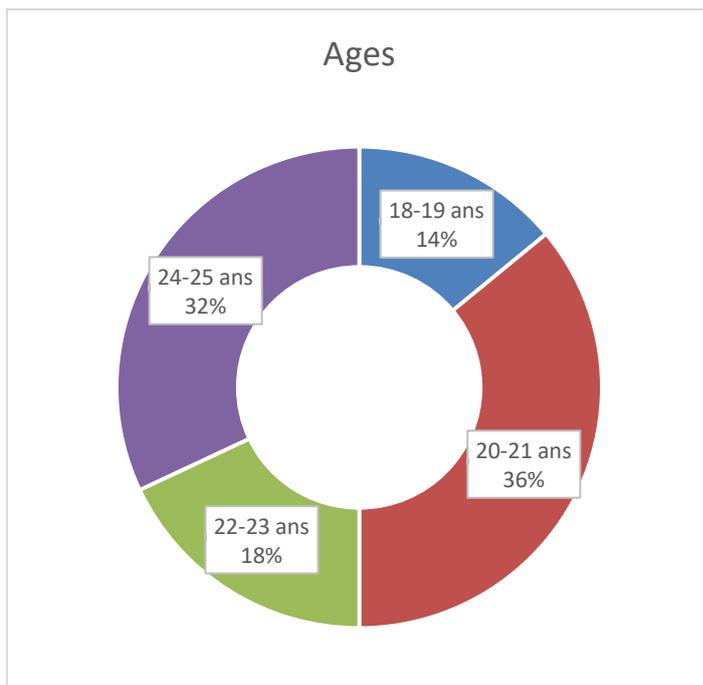
Les logements sont à proximité du FJT des Abeilles, en studio ou en colocation à 2 et meublés.

La durée de prise en charge est de 6 mois, renouvelable une fois maximum.

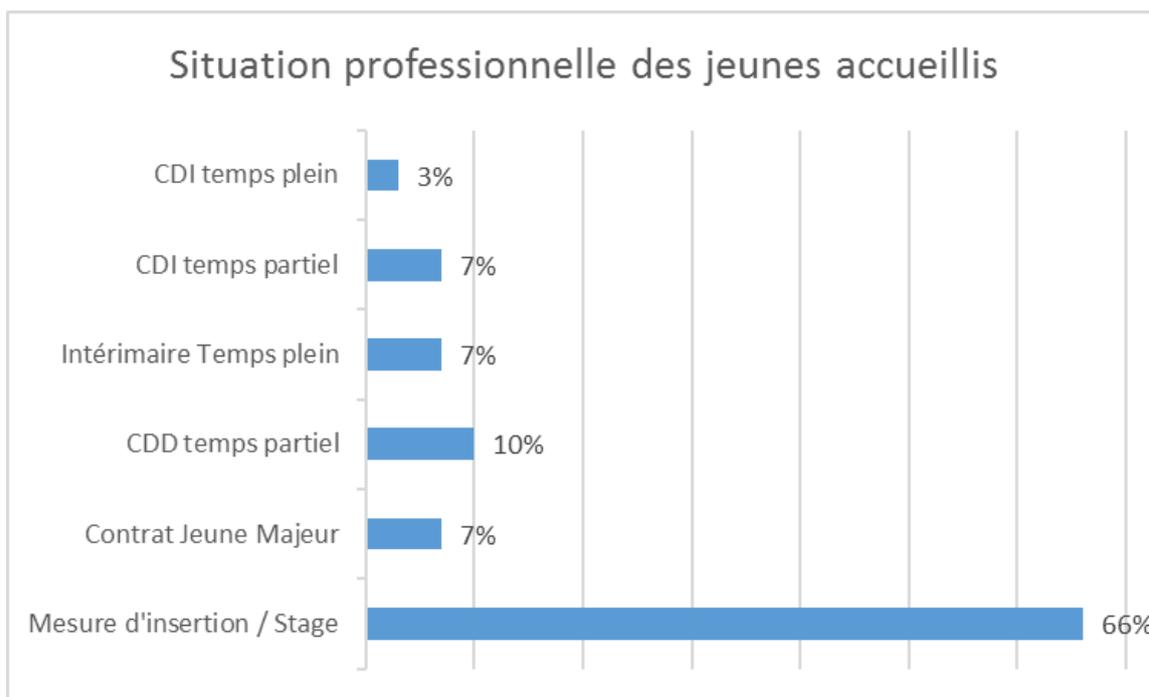
L'équipe est composée de 2 travailleurs sociales (1,5 ETP) et le chef de service Grand Nancy. Les moyens humains et matériels sont mutualisés avec le service FJT et les autres services du Grand Nancy (agents d'accueil, technique, et administratif)

→ Evolution 2018 : Extension de 6 places au 01^{er} juillet 2018 et l'ouverture d'un nouveau poste de travailleur social à 0.5ETP.

Profil des jeunes accompagnés



L'âge moyen des jeunes accompagnés est de 22 ans.



Pour 2/3 des publics LTJ, il s'agit de jeunes mobilisés dans le cadre de mesures d'insertion ou de stages. De ce fait, l'indemnité liée à la Garantie Jeunes ou au stage constitue la nature principale des ressources identifiées chez les jeunes en LTJ, viennent ensuite les salaires mais dans 2/3 des cas ils sont liés à des contrats en temps partiel, de fait précaires.

Ce sont en majorité des jeunes dont les parcours sont marqués par des ruptures familiales et/ou institutionnelles, dont le niveau d'autonomie encore insuffisant les mettrait en difficulté en FJT et pour lesquels la présence sur un collectif est susceptible de les faire dériver de leur projet d'insertion. Public pour lequel le CHRS n'est pas davantage approprié car amenant le jeune à y côtoyer différentes catégories d'âge et d'importantes difficultés.

Le dispositif consiste à proposer à ces jeunes une solution innovante située entre le FJT et le CHRS, avec un niveau élevé d'accompagnement dans les démarches d'insertion, et l'opportunité pour eux de bénéficier d'un hébergement individuel, dans le parc classique de logement, en tant que lieu support pour construire leur parcours.

Plateforme Loj'toit

Dans le cadre d'un « guichet unique logement » ouvert aux 16-30 ans sur le territoire du Grand Nancy, la Plateforme Loj'Toît a pour objectifs :

- D'accueillir, informer, orienter et accompagner ces jeunes dans leur projet d'accès au logement, durable ou temporaire, individuellement et/ou dans le cadre d'actions collectives.
- De favoriser la mobilité professionnelle des jeunes.

L'équipe de compose d'un travailleurs social (0,5 ETP) et du chef de service Grand Nancy.

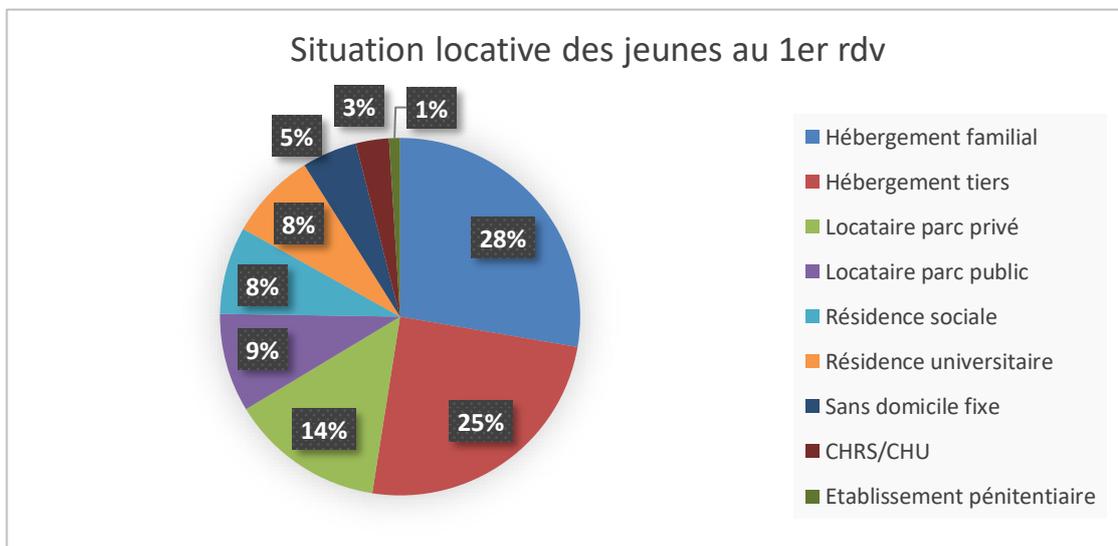
Une permanence est tenue trois après-midis par semaine au sein des locaux de la Maison de l'Habitat et du développement durable de Nancy.

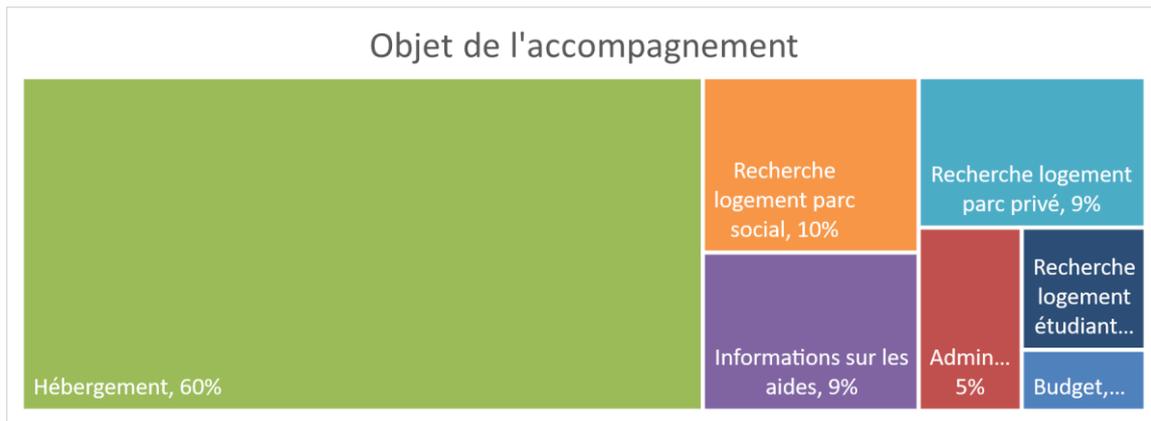
2018, quelques données chiffrées

Nous avons accompagné individuellement **152 jeunes** (57 % d'hommes et 43 % de femmes) en 2018 et **31 jeunes** en collectif.

Sur les 152 jeunes suivis en individuel, 26 % sont salariés ou apprentis et 22 % sont en insertion (garantie jeunes, service civique). Les étudiants et/ou élève en formation représentent 22 % des jeunes reçus en entretien et 25% sont demandeurs d'emploi.

93 % sont des personnes seules et 81 % ont entre 18 et 25 ans. 94 % d'entre eux vivent avec moins de 900 € par mois (dont 5 % n'ont aucune ressource).





Le public jeune de 16 à 30 ans rencontre globalement des difficultés dans son accès au logement autonome. Cela notamment de par son niveau de ressources et la discontinuité de celles-ci, liés à un parcours d'insertion rarement linéaire.

Les moins de 25 ans en particulier ne bénéficient pas des minimas sociaux, or paradoxalement ces aides apportent une forme de solvabilité aux yeux des bailleurs plus que par exemple des contrats courts.

Evolution en 2018

- Développement des actions collectives (« ateliers logements » auprès de plusieurs groupes de garantie jeunes de la mission locale du Grand Nancy, les 27 juin, 11 juillet, 26 juillet, 15 novembre, 29 novembre et 13 décembre 2018), le 1er juin également en lien avec la Mission Locale du Val de Lorraine
- Informations sur le dispositif « Louer pour l'Emploi » d'Action Logement en expérimentation
- Expérimentation d'une permanence à la mission locale en décembre 2018
- Participation à des forums et salons (« la nuit de l'orientation » le 21 mars 2018, « forum de l'apprentissage » le 23 mai 2018, « Campus Nancy » à l'hôtel de ville, le 7 juillet 2018) et aux réunions et évènements partenariaux de la MHDD
- Participation aux comités techniques organisés par l'URHAJ les 15 mars, 15 juin et 20 novembre 2018, au comité technique de la plateforme logement Val de Lorraine en date du 20 mars 2018,

Partenariat

- Conseil Régional Grand Est (Pôle jeunesse) Financeur et co-animateur
- URHAJ Grand Est qui intervient en co-animation et soutien des plateformes
- Grand Nancy / Maison de l'Habitat et du Développement Durable : soutien financier et accueil des permanences pluri-hebdomadaires (152 jeunes reçus en permanence en 2018).

La MHDD située à proximité de la gare et du centre-ville permet un lien facilité avec d'autres partenaires du logement (ex : UNPI, Réciprocité, Un Toit 2 Générations...), la participation à la Semaine de l'Habitat, ...

- Mission Locale du Grand Nancy & Garantie Jeunes : resserrement du lien en 2018 avec la Mission Locale, qui s'est traduit par le développement d'actions collectives auprès de publics orientés par ce partenaire (31 jeunes reçus dans le cadre de 6 animations).

A noter : l'une des interventions collectives menées en lien avec la Mission Locale a été organisée à Lunéville sous la forme d'une visite de l'appartement pédagogique de l'Eco Appart, qui porte une autre Plateforme en Meurthe-et-Moselle

De façon expérimentale une première permanence individuelle a été effectuée en décembre, dans un bureau au sein de la Mission Locale. Les actions collectives favorisent les sollicitations individuelles auprès de la Plateforme par des jeunes ayant un projet de logement.

- Acteurs du logement et de l'hébergement :

Nous orientons vers différentes formes de logement ou d'hébergement, aussi variées que les différents bailleurs sociaux, le CROUS, ADOMA, le Pélican, les résidences privées pour étudiants, les Agences Immobilières à Vocation Sociale (Habitat et Humanisme à Nancy), le Foyer Maraë ; également le Service d'Accueil et d'Orientation (SAO) et le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO) qui font le lien vers les CHRS pour les jeunes sans ressources...

Action Logement est un partenaire important, dont nous présentons les dispositifs de sécurisation et de solvabilisation (Locapass, Visale, Mobili-Jeunes).

A noter également en 2018 le dispositif « Louer pour l'Emploi » en expérimentation sur le Grand Nancy ciblant les jeunes en mobilité dans le cadre d'une opportunité professionnelle, et à qui il est proposé une offre de logement sélectionnée et à loyer maîtrisé, et de différents services : caution locative gratuite, avance du dépôt de garantie, prise en charge des éventuels frais d'agence, subvention de loyer pour les jeunes en contrat d'alternance.

Perspectives

- Confirmation de la permanence à la mission locale, avec passage à 2 fois / mois ; sollicitation du CRIJ Lorraine pour une permanence dans ses locaux
- Consolidation des actions collectives en lien avec la Mission Locale/la Garantie Jeunes et l'E2C
- Développement des actions collectives auprès des CFA et des étudiants, devant par ailleurs favoriser le nombre d'accompagnement individuel
- Comités techniques avec les partenaires opérationnels locaux et associant les autres plateformes
- Poursuite des actions de communication (présence sur les salons, forums, autres...) et des participations aux réunions des partenaires (Semaine de l'Habitat, rencontres partenaires MHDD, ...)

Pôle

Ouest Vosges



VI. LES MISSIONS DU POLE OUEST VOSGES

Le territoire géographique couvert par ADALI Habitat Ouest Vosges est un arrondissement situé au sud de la région Grand Est. Ce pôle est organisé autour de trois communes à caractère urbain que sont les villes de Neufchâteau, Mirecourt, Vittel/Contrexéville. Afin d'être au plus près des besoins de la population, les pôles d'activité d'ADALI Ouest Vosges (hébergement-logement, insertion, famille et santé) sont déclinés sur l'ensemble du territoire.



Hébergement-Logement

A travers l'hébergement et le logement, l'Association cherche à répondre aux besoins des populations en situation de vulnérabilité.

Ce pôle dispose d'un certain nombre d'outils qui lui permet de s'adapter aux situations les plus variées grâce aux dispositifs suivants : Hébergement d'urgence, Logements temporaires, Maison relais, Foyer Jeunes Travailleurs, Médiation Locative, Intermédiation locative, ASLL.

Pour chaque situation, un accompagnement socio-éducatif est mis en place pour répondre aux besoins de la personne accueillie.

L'habitat représente un important levier d'intégration pour tous et toutes. La situation face au logement des publics accueillis par ADALI est complexe et freine leur insertion sociale et/ou professionnelle.

La diversité des dispositifs permet à l'Association de s'inscrire au plus près des réalités du territoire en proposant une offre variée et adaptée aux besoins des publics.

Urgence

ADALI Ouest Vosges a pour mission d'accueillir toute personne de plus de 18 ans sans solution de logement ou dont la situation nécessite une mise à l'abri en urgence. La mission principale de cet accueil est de répondre aux besoins primaires de ces personnes (hygiène, logement ou nourriture), en lien direct avec le service 115, l'urgence sociale sur l'Ouest Vosges s'articule en partenariat avec la Croix Rouge, l'association « La Bienfaitante » et le CCAS de Liffol le Grand.

ADALI dispose de 7 places d'urgence réparties comme suit : 2 à Liffol Le Grand et 5 à Neufchâteau.

En 2018, 54 personnes ont été accueillies, orientées par le 115 correspondant à 2973 nuitées. Nous avons sollicité notre parc de logements temporaires pour la mise à l'abri d'une femme et ses trois enfants en situation de violence conjugale, pendant 2 mois.

2973 nuits pour 54 personnes différentes		
43 Hommes soit 80 %		11 Femmes soit 20 %
Moins de 25 ans	25 / 45 ans	Plus de 45 ans
33 %	45 %	22 %

Notons l'augmentation du nombre de jeunes de moins de 25 ans, représentant 33 % du public accueilli en 2018. La plupart des jeunes sollicitant l'urgence cumulent bien souvent une multitude de problématiques (absence de ressources, toxicomanie, santé, justice, etc.) rendant le travail de stabilisation difficile. A noter également que la durée moyenne de la prise en charge sur l'Urgence culmine à 55 nuitées par personne.

Cependant, le nombre de nuitées est en légère diminution mais reste néanmoins à un niveau particulièrement élevé. **Le service d'urgence affiche un taux d'occupation en 2018 de 116,36 %.**

Logements Temporaires

Les logements en Allocation Logement Temporaire (ALT) sont destinés à loger des personnes défavorisées pour une durée d'environ 6 mois renouvelable et à favoriser l'insertion sociale et/ou professionnelle. Véritable tremplin vers l'autonomie, l'ALT propose les règles que la location d'un logement impose dans le cadre d'un accompagnement de proximité : paiement d'une redevance mensuelle adaptée aux ressources, entretien du logement et des communs, démarches liées à l'insertion sociale et professionnelle de la personne.

ADALI Ouest Vosges dispose d'un parc de 15 logements, composés de 23 places, répartis sur le territoire de l'Ouest Vosgien :

- 7 à Vittel / Contrexéville
- 2 à Liffol Le Grand en partenariat avec l'AFPIA
- 1 à Mirecourt
- 5 à Neufchâteau

Face au manque de réponses sur le territoire de l'Ouest Vosgien en termes d'hébergement et d'accueil, les logements transitoires représentent une alternative à destination d'un public aux parcours de plus en plus complexes. L'accompagnement y est souvent soutenu et adapté.

En 2018, ADALI Ouest Vosges a accueilli 44 personnes dont 3 enfants.

Pour accéder à un logement temporaire, les personnes doivent répondre à trois critères :

- Une autonomie minimum dans le logement et dans les gestes de la vie quotidienne ;
- Des ressources même minimales qui permettent néanmoins à la personne de subvenir à ses besoins primaires ;
- Un engagement de la personne dans son parcours en direction d'un logement classique ou accompagné.

De par la souplesse d'accès au dispositif, les logements temporaires représentent un outil particulièrement intéressant dans l'insertion d'un public défavorisé en recherche de solution concrète.

Maisons relais - Pensions de famille

Le dispositif « Maison relais » également appelé pension de famille est destiné à l'accueil de personnes à faible niveau de ressources, dans une situation d'isolement ou d'exclusion lourde, et dont la situation sociale et/ou psychologique, voire psychiatrique, rend impossible à échéance prévisible leur accès à un logement ordinaire.

Les maisons relais représentent une étape pour se stabiliser dans un logement autonome avec pour objectif de (ré)apprendre à habiter ou cohabiter. Les pensions de famille associent logements privés et parties communes ainsi qu'un accompagnement par un-e intervenant-e socioéducatif-ve afin de créer un environnement sécurisant et de travailler à des actions de réinsertion durable.

Tout au long de l'année le Conseil de Vie Social travaille, propose, organise avec les référent-e-s des repas collectifs, des animations, des sorties culturelles, des ateliers manuels et également des séjours d'environ une semaine.

ADALI Ouest Vosges propose un accueil sur deux Maison Relais, à Neufchâteau et à Vittel.

	NEUFCHATEAU 9 places	VITTEL 8 places
Taux d'occupation annuel	92 %	97,4 %
Nombre de ménages présents en 2018	9 (1 entrée + 2 sorties)	8 (1 sortie)
Ressources	RSA : 6 AAH : 6 Pôle Emploi : 2 Retraite : 1 Salaire : 2	
Tranches d'âges	Inférieur à 30 ans : 2 De 30 à 50 ans : 6 Supérieur à 50 ans : 9	

Il est à noter qu'ADALI Habitat a obtenu un avis favorable à son projet de création d'une résidence accueil de 12 places sur la commune de Neufchâteau en juin 2018. Les travaux d'aménagement du bâtiment terminés, cette résidence accueil devrait accueillir ses premiers résidents en fin d'année 2019.

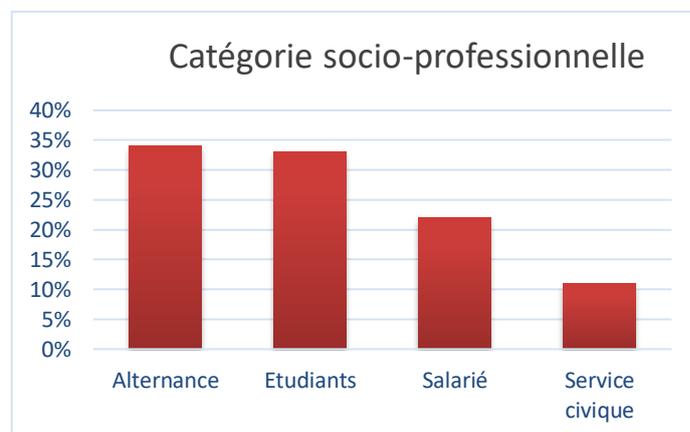
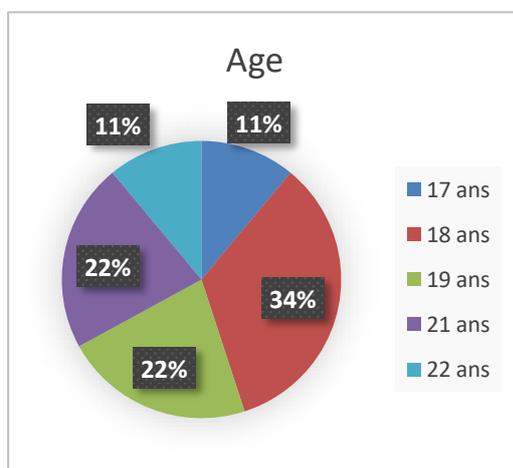
Foyer Jeunes Travailleurs

La Résidence Sociale Habitat Jeune ou Foyer de Jeunes Travailleurs de Vittel est composée de 7 logements à destination de jeunes âgés de 16 à 30 ans, ayant un statut de salarié, apprenti, étudiant ou stagiaire de la formation professionnelle.

Le premier objectif de ce dispositif est de favoriser l'autonomie du jeune, sa responsabilisation par un accompagnement personnalisé tout au long de son séjour.

Le taux d'occupation pour 2018 est de 53 %, en baisse par rapport à 2017. Cela s'explique par un faible dynamisme du secteur géographique pour un public jeune et par le départ quasi simultané de trois locataires, qui au vu du faible nombre de logements que compte la résidence, impacte fortement le taux d'occupation.

Focus sur le profil des jeunes



Médiation et Intermédiation Locative

La Médiation Locative consiste en la sous-location de **4 logements** situés à Vittel, à des ménages relevant du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Plus Démunis (PDALHPD). Elle est financée par le Conseil Départemental des Vosges.

L'accueil et l'accompagnement des ménages intervient souvent après un parcours locatif chaotique. Il est assuré par un-e intervenant-e socioéducatif-ve qui, appuyé-e par l'ensemble de l'équipe, aborde l'ensemble des problématiques qui constitue le quotidien des personnes accompagnées.

L'intermédiation Locative est un dispositif conventionné et financé par l'Etat. ADALI sous-loue temporairement un logement à un ménage qui se trouve en fin de parcours d'hébergement, à l'issue d'une expulsion locative ou encore pour l'accès à un nouveau logement. La particularité de ce dispositif réside dans le fait que l'association loue le futur logement du ménage qu'elle lui met à disposition pour une période de 6 à 18 mois. Durant ce temps, l'accompagnement va consister à construire une véritable passerelle entre le propriétaire et le futur locataire pour travailler de multiples objectifs :

- Permettre l'accession à un logement adapté à la situation financière, géographique et sociale des personnes en difficultés
- Proposer un accompagnement personnalisé afin d'investir le logement, de s'y maintenir en travaillant l'emménagement, l'entretien du logement et de l'immeuble, et le respect des règles en collectivité
- Travailler sur le calcul prévisionnel et la gestion d'un budget, ainsi que les démarches administratives liées au logement
- Eviter la déstabilisation des ménages par les successions de déménagements.

A l'issue de la période d'accompagnement, ADALI glisse le bail au nom du ménage qui devient ou redevient locataire de plein droit. Deux ménages ont bénéficié de ce dispositif en 2018.

ASLL

L'Accompagnement Social Lié au Logement porté par ADALI Ouest Vosges est un dispositif financé par le Conseil Départemental des Vosges à destination des bénéficiaires du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD).

L'objectif est de faciliter l'accès au logement ou le maintien dans le logement des ménages, quel que soit leur composition, tout en favorisant leur autonomie dans la vie quotidienne grâce à un accompagnement dans les démarches administratives, la gestion du budget ou la priorisation des achats.

L'intervenante sociale, en étroite collaboration avec les services du Conseil Départemental des Vosges, intervient sur le secteur Ouest Vosgien, sur le territoire de la MSVS de Neufchâteau jusqu'à la ville de Mirecourt. En entretien à domicile ou au bureau, l'accompagnement est adapté à la situation et aux besoins des ménages.

Le suivi peut durer jusqu'à 18 mois, les modalités de renouvellement (par périodes de 6 mois), ou d'arrêt anticipé pour non-adhésion du bénéficiaire, sont échangées lors des réunions régulières entre ADALI et la MSVS afin d'assurer un suivi rigoureux et adapté des situations.

L'ASLL répond à une Charte proposant trois grandes orientations :

- La mise en confiance du public

- La disponibilité de l'intervenante sociale et de l'Association
- Le travail en réseau

Pour répondre au mieux aux différentes demandes et besoins des bénéficiaires, un réseau de partenaires s'est construit, comme par exemple : le CH Ouest Vosges, le CCAS, le SIAO/AVDL, Chantiers Services, ou encore des acteurs institutionnels comme la Banque de France, la MDPH, les fournisseurs d'énergie, mais aussi des acteurs liés au logement comme Vosgelis ou des bailleurs privés, etc.

En 2018, **23 ménages ont bénéficié de cette mesure ASLL** soit 184 rendez-vous de suivi.

Insertion

Dans le cadre de la loi de lutte contre les exclusions, l'Association s'engage à permettre aux adultes accueillis de s'exprimer, de favoriser le dialogue, de reprendre confiance en eux, d'être aidés au niveau de leurs besoins vitaux et d'être soutenus dans leur recherche d'autonomie.

C'est dans ce cadre que s'inscrit le service accueil écoute, les ateliers d'insertion Triaction et l'accompagnement des bénéficiaires du RSA (réfèrent social)

Accueil Ecoute

Les points d'Accueil Ecoute ou Accueil de jour ont pour mission de freiner la désaffiliation sociale de personnes vulnérables.

Trois points d'Accueil Ecoute sont proposés sur l'Ouest Vosges :

- Neufchâteau : du lundi au vendredi
- Vittel : le mardi et le jeudi
- Mirecourt : le vendredi

Chaque temps d'accueil est assuré par un-e intervenant-e socioéducatif-ve dont la mission est d'accueillir de façon inconditionnelle les personnes qui sollicitent notre structure. Dans un premier temps, il s'agit de satisfaire les besoins primaires des accueilli-e-s en leur permettant de manger un repas chaud et de se réchauffer en période hivernale. Lave-linge et douches sont mis à disposition. Les personnes accueillies peuvent être amenées à formuler des demandes plus personnelles : démarches administratives, démarches en santé, liées au logement, etc. Les personnes évoquent aussi leur situation personnelle avec les professionnel-le-s présent-e-s.

Les accueils de jours Ouest Vosges proposent un repas collectif par semaine où les bénéficiaires cuisinent et participent aux tâches ménagères qui incombent à la réalisation du repas (vaisselle, ménage...). Ces moments représentent l'occasion pour les accueilli-e-s de créer des liens avec d'autres personnes et de s'inscrire dans une activité, source de valorisation personnelle.

Le Point Accueil Ecoute Jeune est disponible pour accueillir des personnes de 13 à 25 ans en rupture scolaire, familiale ou ayant besoin d'une écoute ou d'un soutien moral.

Durant l'année 2018 ce sont **173 personnes différentes dont 43 jeunes de moins de 25 ans qui ont bénéficiés des trois Accueils Ecoute de l'Ouest Vosgien ce qui correspond à 3 467 passages.**

En plus de l'accompagnement proposé sur ces accueils et en lien avec plusieurs de nos partenaires locaux, CSAPA, CMP ou encore le CH Ouest Vosges des actions de sensibilisation à la santé ont été menées. Des actions collectives socio-culturelles sont également proposées régulièrement tout au long de l'année. En 2018, un atelier création et manipulation de marionnettes a été mis en place en partenariat avec une association locale.

Atelier « Marionnettes Portées »



Cette année, dans le but de créer un esprit d'équipe et de partage entre les accueilli-e-s, un atelier Marionnette a été mis en place en lien avec l'Association Héliotrope.

Ce projet a été porté par un groupe de six personnes elles-mêmes entourées d'une quinzaine de participant-e-s actifs-ves.

Cette activité a représenté l'occasion pour les participant-e-s de découvrir une nouvelle activité et de s'y épanouir : « je ne pensais pas être capable de réaliser une telle marionnette... cela me paraissait beaucoup plus difficile que cela ne l'a été... »

Organiser de telles actions permet également de structurer le temps des accueilli-e-s : « c'est bien qu'il y ait des actions sur Accueil Ecoute car des fois nous nous ennuyons... Dans notre quotidien nous n'avons pas beaucoup d'occupation... Merci à l'association pour tous ces bons moments organisés ».

A travers ces actions, ADALI cherche également à garantir une ambiance harmonieuse sur le dispositif et à accompagner les accueilli-e-s vers des postures bienveillantes entre eux : « lorsque nous sommes sur Accueil Ecoute, cela arrive qu'il y ait des tensions du fait que chacun a ses propres soucis... l'animation de l'atelier marionnettes nous a permis de coopérer, de créer ensemble et de parler d'autre chose que de notre quotidien et des problèmes qui vont avec... »



Triaction

ADALI propose des temps d'ateliers collectifs représentant des espaces essentiels de valorisation du lien social et d'acquisitions de compétences psychosociales pour les usagers. L'association s'est vue confier à la suite d'une réponse à appel à projet, l'organisation de 3 ateliers d'insertion sociale et professionnelle financés par le Conseil Départemental des Vosges. Ces ateliers d'insertion nommés « TRIACTION » s'organisent autour de 3 thèmes :

- On s'port bien : activité physique adaptée et bien-être pour favoriser l'estime de soi, connaître le potentiel physique de son corps, accepter l'effort pour les bienfaits qu'il procure
- Se sentir mieux chez soi : le bricolage à des fins d'appropriation de son logement, de remise en état à moindre coût, d'apprentissage de gestes technico-professionnels,
- Qu'est-ce qu'on mange aujourd'hui : la cuisine comme vecteur de socialisation, de nutrition et de budget maîtrisé.

Ces ateliers sont encadrés par un binôme aux compétences complémentaires (intervenant-e socioéducatif-ve et référent-e technique). L'intervenant-e socioéducatif-ve assure la référence au regard du RSA et l'accompagnement social et professionnel global. Le/la référent-e technique apporte son expertise pour l'apprentissage de gestes adaptés, l'utilisation de matériel spécifique, etc. Les ateliers sont prioritairement réservés à des personnes bénéficiaires du RSA. D'une capacité d'accueil de 10 personnes par thématique, les trois ateliers s'ouvrent vers des partenaires de l'insertion (chantiers d'insertion, Pôle Emploi), également vers des partenaires de droit commun à travers la signature d'une convention d'occupation d'une salle de sport équipée avec la MCL de Neufchâteau. En 2018, des temps forts ont été organisés mettant en valeur chacun des participants dans un esprit convivial. Une randonnée pédestre avec jeux de pistes, un repas confectionné autour de la cueillette de plantes sauvages, la participation à une construction économique-écologique (utilisation de matériaux naturel et de récupération) en partenariat avec une association locale.

Référent.e Social.e / Rérente.e RSA

Le/la référent-e RSA est un **interlocuteur unique**, identifié et repéré par le bénéficiaire dans un esprit de jalonnement de son parcours d'insertion. Il/elle propose un accompagnement social global, se préoccupant de toutes les dimensions de la situation de l'accompagné.

Dans le cadre d'entretiens individuels réguliers, se construit le diagnostic global de la situation, et se dessine la hiérarchie des objectifs à atteindre pour lever les freins repérés à l'insertion sociale et professionnelle. Le/la référent-e RSA est garant à la fois du respect des engagements consignés dans le Contrat d'Engagements Réciproques (CER) et de son renouvellement.

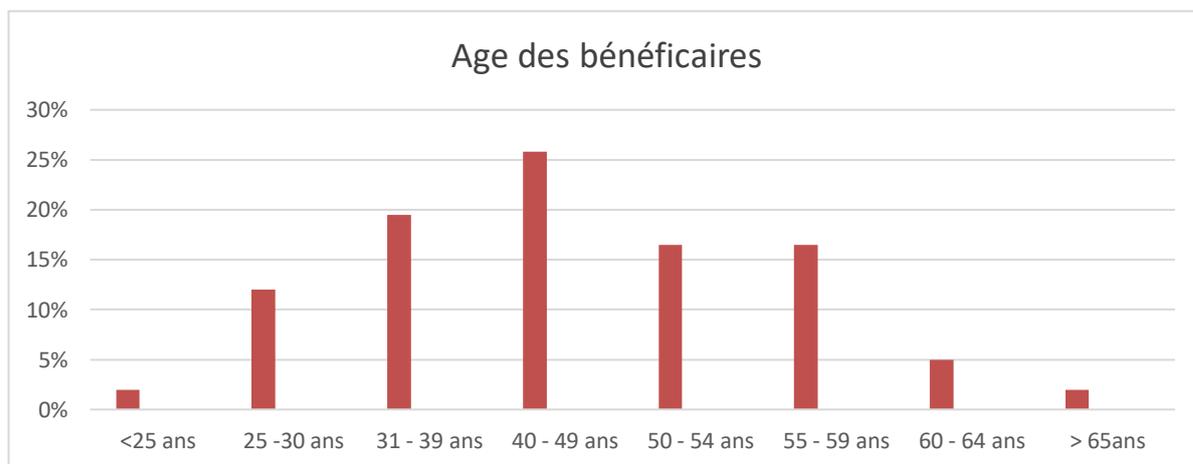
Professionnel de l'intervention sociale, il/elle met en œuvre avec la personne les modalités d'intervention, réajuste la trajectoire du parcours en cas d'inadaptation ou de changement durant la période de validité. Sa démarche vise à favoriser l'initiative et la valorisation des potentiels pour conduire la personne à l'autonomie, à la maîtrise de savoirs et d'outils nécessaire à son bien-être, au pouvoir de décider et d'agir dans la perspective d'une insertion durable.

Depuis deux ans, ADALI accompagne 115 bénéficiaires du RSA. Deux intervenant-e-s socioéducatif-ves référent-e-s RSA généralistes se répartissent les orientations du Conseil Départemental sur son territoire d'intervention. 60 mesures sont ouvertes sur le secteur des environs de Neufchâteau et 15

mesures sont mobilisables à Mirecourt. 30 mesures, sont quant à elles orientées en interne en direction des ateliers TRIACTION.

Typologie du public

Situation familiale	
Célibataire sans enfant	38 %
Couple sans enfant	7 %
Célibataire avec enfants	27,5 %
Couple avec enfants	27,5 %



Famille

Le service famille comprend un espace rencontre parents/enfants, un service de médiation familiale et l'action « récré des parents ».

Espace Rencontre Parents/Enfants

A l'occasion de crises ou de ruptures familiales graves, les espaces de rencontre ont pour fonction d'aider au maintien ou au rétablissement des liens entre enfants et parents.

En comptabilisant les dossiers préalablement ouverts en 2017 mais encore actifs en 2018, le service Espace Rencontre de notre association a vu la réalisation effective de **12 situations** :

- 7 familles présentes en 2017 ont continué à bénéficier de rencontres au sein de notre service
- 5 nouvelles familles

➤ Le passage de bras

En 2018, nous avons eu **une demande spontanée** de parents pour un **passage de bras** dans nos murs ; il a débuté en janvier et est toujours d'actualité. Au vue du conflit toujours prégnant entre eux, ils ont souhaité que le service Espace Rencontre fasse tiers entre eux en attendant la décision du Juge. Nous les voyons chaque vendredi depuis janvier 2018.

➤ Les familles de l'espace rencontre

11 familles ont fréquenté le service Espace Rencontre en 2018. Nous avons accueilli 19 enfants (8 garçons et 11 filles), de 5 fratries.

➤ Evolution des situations

- 2 situations ont abouti à un droit de visite classique chez le parent grâce à l'apaisement de la tension familiale et de la reprise de liens dans notre service. Les parents avaient accepté de suivre des entretiens de médiation familiale et ont pu trouver ensemble leur mode de fonctionnement
- 2 situations ont vu la fin des visites en espace rencontre suite au délai de 6 mois fixé par le juge pour cette reprise de lien. Nous avons fait un retour au JAF en lui donnant des indications sur le déroulement des rencontres
- 5 parents continuent à venir rencontrer leur enfant dans l'espace rencontre de l'association
- 1 famille sollicite de façon irrégulière l'espace rencontre
- 1 situation s'est rapidement arrêtée car le Juge pour Enfants a décidé d'orienter vers des rencontres médiatisées

De manière générale, le temps imparti au parent visiteur est de 2 heures par quinzaine ; il nous arrive de moduler ce temps en accord avec les deux parents soit en diminuant le temps de rencontre si l'enfant est très jeune, soit en proposant un temps de visite progressif si les liens avaient été rompus depuis quelques temps. Notre volonté est d'adapter l'accueil des enfants en fonction de chaque spécificité familiale mais toujours avec l'aval des deux parents.

➤ Analyse de l'activité

- Nombre de visites réalisées en 2018 : **59 visites et 49 passages de bras**
- Temps dédié aux visites : **166 heures**
- Temps dédié aux rendez-vous en amont de la réalisation des ER : **25 heures**
- Temps pour contacts avec les familles ou les professionnels en dehors des temps de visites : **41 heures.**

L'activité de l'espace rencontre nécessite un capital temps important pour les professionnels qui en ont la charge. Viennent s'ajouter aux rencontres des parents visiteurs et de leur enfant, des échanges informels avec certains parents ou enfants et éventuellement les partenaires sociaux qui accompagnent ces familles.

En 2018, nous avons maintenu, de manière exceptionnelle, l'ouverture du service certains samedis, **12** au total.

La Récré des parents

La récré des parents est une action de soutien à la parentalité qui se déroule sur un collège de notre secteur d'intervention. L'objectif de cette action est de proposer aux parents un soutien dans leur fonction parentale à travers l'organisation de rencontre de temps d'échange sur les expériences de chacun et/ou les difficultés rencontrées en matière de parentalité.

Au regard de la difficulté à mobiliser les parents et du constat de l'équipe encadrante du collège sur le nombre d'incivilité, voire de violence entre les élèves qui se multiplie et les difficultés dans lesquelles se trouvent les professeurs face aux comportements difficiles des élèves pendant les cours, nous avons souhaité faire évoluer l'action vers un travail avec les élèves qui servirait à mieux mobiliser les parents.

Il a donc été question de travailler avec les élèves en utilisant les techniques et les principes attachés à la médiation familiale à savoir le respect, l'écoute, le regard bienveillant sur l'autre. Mais également l'expression de ses propres émotions, l'apprentissage de leur mise en mots, une attention particulière au langage du corps. L'intention étant de travailler avec les élèves en ateliers et de pouvoir capter leurs parents à l'issue de ces ateliers. ADALI a organisé 5 temps pour accueillir les parents :

- 4 Récrés en invitant les parents des élèves de 6^{ème} et 4^{ème}
- et la journée du 18 mai : participation au Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté

Voici les thèmes abordés dans le cadre des rencontres avec les parents :

- Leçons et devoirs. Faire avec l'enfant ? Comment lâcher prise afin que l'enfant devienne autonome avec ces devoirs ? Accompagner, être présent pour aider mais ne pas faire à la place. Permettre que l'enfant soit en capacité de faire seul et d'assumer la responsabilité de cette tâche.
- La place des parents dans l'école : comment avoir accès aux professeurs ? Comment leur rapporter le ressenti de leur enfant face à ses difficultés scolaires ? Relation Parent Professeur ? Le parent se sent dans une position basse par rapport à l'enseignant et il n'ose pas forcément exprimer ce qu'il pense.
- Les relations frères et sœurs en général (jalousie, conflits, bagarres...)
- Autant d'enfants, autant d'enfants différents. Une prise en charge, une éducation différente pour chacun ? Ce qui marche avec un enfant ne fonctionne pas forcément avec l'autre. Adaptation du parent.
- Réactions des enfants face à ces différences de traitements ? Incompréhension.
- Comment réagir à sa place de parent quand son enfant ne vit pas bien dans son école. Vers quel adulte référent se tourner ? Le professeur principal ? Le Conseiller Principal d'Education ?

Les parents présents sont venus pour partager l'expérience de leurs enfants dans le cadre des ateliers « Approche Médiation ». Ils ont été vivement intéressés par le retour de leurs enfants sur

cette activité. Les enfants s’y sentant bien parce qu’ils avaient, selon eux, « la liberté de parler de tout ce qu’ils voulaient... ». Les parents sont donc venus pour comprendre ce qu’était l’« Approche Médiation ».

Médiation Familiale

La médiation familiale s’adresse à toute personne qui vit une rupture de communication ou une situation de conflit avec un membre de sa famille. Le principe de la médiation est de proposer à ces personnes de se rencontrer dans un lieu neutre en présence du médiateur familial afin de venir se parler autrement. Le préambule de cette démarche est que chacune des personnes concernées donne son accord pour y participer.

Le service de médiation familiale de notre Association se déplace sur le territoire de l’Ouest Vosgien afin de proposer aux personnes demandeuses de médiation familiale, des interventions à proximité de leurs lieux de résidence.

L’année 2018 a connu une augmentation des mesures de médiation, augmentation notamment liée au départ des médiatrices des deux autres services vosgiens.

Données 2018

- 130 **rendez-vous d’information** sur la médiation familiale
- **44 processus** de médiation familiale (dont 2 avaient débuté en 2017)
- 35 terminées en décembre 2018
- 9 sont encore en cours au 31 décembre 2018
- 3 rencontres avec la Caisse d’Allocation Familiale
- 10 permanences au tribunal d’Epinal
- 2 rencontres avec les juges aux affaires familiales

Promotion du service de médiation

Le service a effectué 7 réunions d’information auprès des partenaires et 2 en direction du public. Généralement, les personnes sollicitent la médiation familiale de manière spontanée et les meilleurs « prescripteurs » sont les travailleurs sociaux et le bouche à oreille. Toutefois, la médiation n’est pas encore suffisamment connue et l’information reste essentielle pour que le dispositif se démocratise.

En 2018, le travail au sein du Collège de Liffol le Grand s’est poursuivi avec la participation de la médiatrice à la journée du Comité d’Education à la Santé et à la Citoyenneté.

La médiatrice a également présenté la médiation familiale aux personnels des RAM à la CAF à Epinal.

Au cours de l’action des Semaines de la Parentalité, les trois services ont organisé ensemble des demi-journées Portes Ouvertes dans leur service (Neufchâteau et Saint Dié).

Tout au long de l’année 2018, les trois services de médiation familiale ont également tenu à tour de rôle, des permanences d’informations sur la médiation familiale au Tribunal de Grande Instance d’Epinal.

Santé

Appartement de Coordination Thérapeutique - ACT

Depuis 2012, l'Association ADALI propose un accompagnement en Appartement de Coordination Thérapeutique (ACT). Le décret n° 2002-1227 du 3 octobre 2002 définit les ACT comme suit : « les appartements de coordination thérapeutique (...) fonctionnent sans interruption et hébergent à titre temporaire des personnes en situation de fragilité psychologique et sociale et nécessitant des soins et un suivi médical, de manière à assurer le suivi et la coordination des soins, à garantir l'observance des traitements et à permettre un accompagnement psychologique et une aide à l'insertion. » Il fixe également la nécessité d'avoir recours à une équipe pluridisciplinaire comprenant « au moins un médecin ».

L'appartement de coordination thérapeutique est un service médico-social, comme le stipule l'article L 312-1 du code de l'action sociale et des familles.

La mission des Appartements de Coordination Thérapeutique est de permettre à des personnes en situation de fragilité psychologique et sociale, et atteintes de pathologies chroniques, de bénéficier d'un accompagnement médico-psycho-social personnalisé dans le cadre d'un hébergement, permettant d'assurer la coordination des soins, d'améliorer la situation sociale et de développer l'autonomie.

L'équipe pluridisciplinaire des ACT est composée de médecins, d'infirmières et de professionnel-le-s du social.

Candidatures reçues dans l'année 2018

15 dossiers de demande d'admission sont parvenus au service et ont été attentivement étudiés par l'équipe pluridisciplinaire des ACT. Sur les 15 demandes, 10 personnes n'ont pas pu être admises car le service des ACT ne semblait pas adapté à leur situation.

Durée de séjour et approche d'analyse

En 2018, les ACT ont fonctionné sur une moyenne de 67 % de taux d'occupation, soit une durée d'occupation de 1962 jours sur 2742 possibles. Le taux d'occupation en baisse par rapport à 2017 s'explique essentiellement par des candidatures non adaptées à la prise en charge au sein des ACT ; notamment des problèmes d'addictions empêchant la cohabitation dans un logement semi collectif pour six postulants sur 15.

Sorties des ACT durant la période du 01/01 au 31/12/2018

Composition du ménage	Durée de présence sur l'année 2018 en nb de jours	Orientation à la sortie
1 homme seul	353	Décès
1 femme seule	254	Logement autonome
1 homme seul	262	Foyer d'accueil spécialisé
1 femme seule	39	Rupture de contrat
1 homme seul	95	Hébergement temporaire

En novembre 2018, deux places supplémentaires se sont ouvertes à Epinal. Un travail de communication et de recherche de partenaires a rapidement été initié par l'équipe sur place avant l'accueil des premiers résidents.

Focus sur l'évaluation interne

Le dispositif des appartements de coordination thérapeutique est soumis à la loi 2002-2 rénovant l'action sociale et médicosociale entraînant l'obligation de mettre en œuvre l'évaluation interne des établissements sociaux et médicosociaux. L'évaluation interne du service a été mise en œuvre sur tout le premier semestre 2018. Cette démarche a représenté une opportunité dont toute l'équipe s'est saisie pour analyser le fonctionnement et l'organisation du service et proposer des pistes d'amélioration.

Pour ce faire, l'équipe s'est appuyée sur le référentiel d'évaluation interne proposé par la Fédération Santé Habitat, à laquelle nous adhérons. Des entretiens individuels avec toute l'équipe ont également été menés afin de recueillir la parole de chacun-e et saisir leurs représentations et pratiques sur le service et son organisation, sur son implantation sur le territoire, sur ses perspectives et sur l'accompagnement des publics.

L'évaluation a permis de constater que le service des ACT répondait de manière rigoureuse et formelle au cahier des charges de l'Agence Régionale de Santé. La mise en œuvre des outils de la loi 2002-2, l'aménagement des hébergements et l'accompagnement pluridisciplinaire proposé concourent à l'autonomie et à la qualité de vie des résident-e-s.

Toutefois, les ACT sont le premier service médico-social de l'Association et représentent un défi pour l'équipe, à la fois médicale et sociale, qui doit œuvrer à la compréhension des pratiques de chaque champ et à la construction d'une culture commune. Pour ce faire, les équipes ont souhaité mettre en œuvre un travail partagé autour de la formalisation d'outils partagés et l'organisation de rencontres visant à créer un langage commun afin de garantir un accompagnement adapté à la fois sanitaire et social.

Pôle Vosges Centrales



VII. LES MISSIONS DU POLE VOSGES CENTRALES

En 2014, l'Association s'est vu confier par le Conseil départemental la charge du service d'Accueil des Mineurs Non Accompagnés ce qui a permis à l'Association d'élargir ses missions au domaine de l'enfance.

En 2018, ADALI remporte l'appel à projet pour une extension du nombre de jeune Mineurs Non Accompagnés.

Ce pôle géographique compte trois services en janvier 2018, un service d'Accueil Ecoute et ateliers d'insertion, un service Logement hébergement (Loj'toit) et un service Enfance (MNA).

Au 31 décembre, le nombre de service est passé à six avec la création d'un service d'accueil et d'accompagnement de MNA sur Epinal, et deux services d'accueil et d'accompagnement de jeunes en attente de validation de leur minorité et de leur isolement sur Monthureux sur Saône et Epinal.



Accueil Ecoute et ateliers d'insertion

L'accueil de jour d'Epinal œuvre dans le champ de l'Accueil-Hébergement-Insertion et permet ainsi de freiner la désaffiliation sociale des personnes ayant des fragilités. Il assure une réponse qui permet de subvenir aux besoins vitaux de chacun.e, favorisant l'expression et encourageant la restauration de l'image de soi. Les fondements de ce service reposent sur l'accueil inconditionnel.

Accueil Ecoute est devenu un interlocuteur privilégié et un repère incontournable pour les personnes en difficultés sociales. De plus, les missions des accueils de jour ont considérablement évolué. Ils participent davantage à l'accès aux soins, l'insertion sociale et professionnelle, et à l'accompagnement d'une autre partie du public comme les bénéficiaires du RSA, etc.

L'équipe se compose de 3 travailleurs sociaux et d'une infirmière à temps partiel.

Le public accueilli sur l'année 2018

Plusieurs profils se côtoient au sein de l'accueil de jour : bien que tous les usagers soient concernés par une problématique de vulnérabilité (sociale, économique, affective, de santé), les accueillis n'ont pas les mêmes besoins et de fait, ne bénéficient pas des mêmes prestations : certains sont en recherche de lien social, adeptes des temps de convivialité (repas, activités collectives) et d'autres, cumulant de nombreuses difficultés, bénéficient d'un accompagnement plus étroit.

En 2017, la file active représente **396 personnes** différentes (417 en 2017) : **318 hommes** (78 %) et **78 femmes** (22 %), pour un total de **7629 passages** (en baisse de 10% par rapport à 2017). La tranche d'âge la plus représentée est celle des 25/45 ans. Nous avons pu constater cette année une diminution du nombre de femmes sur le dispositif (-28%). De plus, des familles nous sollicitent régulièrement pour intégrer leurs enfants au collectif car elles n'ont plus d'autres possibilités de garde. Dans ces cas-là nous limitons l'accueil à des entretiens individuels ou nous leur proposons de venir lors des temps de fermetures au collectif. En effet, au vu des problématiques et des tensions qui peuvent régner en salle d'accueil, il n'est pas possible d'y accueillir sereinement des mineurs.

Prestations et activités

Le dispositif propose un certain nombre de prestations visant à garantir l'accès aux besoins élémentaires. Ces prestations s'inscrivent souvent dans une approche plus globale : l'accès à l'alimentation permet de mettre en place des moments d'échange et de convivialité autour de la confection d'un repas. Il s'agit pour le service d'inscrire ses missions dans une démarche de projet visant à l'acquisition de compétences psychosociales pour les usagers en vue de la stabilisation de son parcours.

Accès à l'alimentation : ce service fonctionne quasi exclusivement grâce au partenariat avec la Banque Alimentaire. Une fois par semaine, les professionnel.le.s d'Accueil Ecoute réceptionnent des denrées alimentaires qui permettent la confection des repas sur le site (petits déjeuners quotidiens et deux repas collectifs par semaine) et des dépannages alimentaires en cas d'urgence (240 colis alimentaire distribués). En 2018, ce sont **968 repas** qui ont été distribués et **4 459 petits déjeuners**.

Accès à l'hygiène et entretien du linge : **644 recours** aux services d'hygiène (+9% par rapport à 2017).

Accompagnement social et soutien administratif : **346 entretiens individuels** ont été réalisés sur l'année. Ils comprennent les « entretiens de 1^{er} accueil » qui concernent en principe chaque nouveau venu lors de son premier passage, les entretiens d'accompagnement social, qui sont réalisés sur demande de la

personne et qui visent à élaborer un projet : recherche de logement, ouverture de droits, parcours vers le soin, aide à la gestion du budget, constitution de dossiers CMU, Aide Complémentaire Santé, etc. Il s'agit alors de proposer un accompagnement global adapté à ces bénéficiaires en leur permettant de s'inscrire dans une vie sociale, de retrouver un rythme de vie, de réaliser les démarches essentielles pour assurer la pérennité de leurs droits.

Activités éducatives et collectives : parallèlement à ces prestations individuelles, deux activités collectives sont organisées par semaine ; elles sont animées par l'équipe d'intervenant.e.s social.e.s ou par des intervenant.e.s extérieur.e.s (ANPAA, CAARUD, CMP, ASGV, etc.). Elles concernent des thèmes variés comme le sport ou la santé. De plus, l'année à Accueil Ecoute est également rythmée par les fêtes, souvent de saison. Ainsi des goûters festifs sont régulièrement confectionnés permettant de garantir les liens sociaux des accueillis et de développer les compétences psychosociales du public. De plus, tout au long de l'année, des ateliers débat et création sont élaborés pour notre journée du « Bien Vivre Ensemble » dont l'objectif est la promotion de la participation et de la citoyenneté.

Référent social RSA : cette action découle du projet « *Ateliers visant à favoriser l'insertion des bénéficiaires du RSA marginalisés et/ou isolés* » auquel Accueil Ecoute répond pour le Conseil Départemental depuis plusieurs années. Il s'agit de donner les moyens à des personnes en situation de grande vulnérabilité et bénéficiaires du RSA, de réenclencher un processus d'insertion sociale voire de les accompagner vers l'employabilité. Une démarche plus formalisée s'est développée puisque désormais nous pouvons directement contractualiser les objectifs de l'accompagnement avec les personnes ciblées par la rédaction et la signature d'un Contrat d'Engagement Réciproque, outil du Conseil Départemental permettant de mieux évaluer les avancées du projet.

La santé en accueil de jour

En 2018, nous avons élaboré un projet auprès de l'ARS afin de développer le côté sanitaire sur l'accueil de jour. Un poste d'infirmière coordinatrice de soins, nous a été accordé de manière expérimentale à partir de novembre 2018 pour 24h/semaine. Les objectifs sont :

- Sensibiliser nos bénéficiaires aux divers aspects de la santé,
- Prendre soin d'eux,
- Leur permettre d'accéder à l'information grâce à une expertise,
- Découvrir les dispositifs existants,
- Être accompagné physiquement de la prise de rendez-vous au rendez-vous lui-même
- Apporter une réponse plus immédiate et adaptée à une situation nécessitant une vigilance sanitaire,
- Apporter une évaluation médicale permettant un meilleur diagnostic/orientation,
- Réaliser des actions collectives ciblées,
- Se faire connaître auprès du partenariat médical du territoire en ayant un interlocuteur privilégié.

La santé reste une préoccupation importante du service au vu des problématiques engendrées par des modes de vie plus ou moins marginaux des personnes accueillies. Notre prise en charge se veut à la fois sociale et sanitaire. La grande précarité du public est toujours facteur :

- De prise de risques inconsidérés (brûlures, surdose de médicaments, violences, etc.).

- D'absence totale de l'ensemble des droits. Le mode de vie instable et itinérant, l'absence de domiciliation, l'aversion pour les démarches administratives, la non considération de sa propre santé, l'absence de perspectives, peuvent être autant de freins, cumulés ou non, à l'ouverture des droits.
- De méconnaissance ou de crainte de certains dispositifs.
- De démarches non réalisées, de difficultés à s'atteler aux tâches administratives avec parfois un manque mineur de document mais qui devient un frein pour une durée indéfinie.

La santé est rarement une priorité pour les personnes marginalisées, habituées à vivre au jour le jour et particulièrement sur l'instant, elles ne se préoccupent de leur santé que lorsqu'il est trop tard, dans l'urgence.

Loj'toit

L'objectif général de ce dispositif est de faciliter la mobilité professionnelle des jeunes lorrains en sécurisant leur parcours professionnel ou de formation professionnelle et en leur proposant une solution de logement voire d'hébergement adaptée à leur situation individuelle, à leur besoin exprimé tout en construisant un diagnostic partagé avec le jeune pour qu'il apprécie au mieux les possibilités qui lui sont offertes en fonction de sa situation (parc privé, parc public, Résidence Sociale Habitat Jeune, etc.). Il s'agit de faciliter l'accès au logement des jeunes par la mise en réseau des acteurs de l'hébergement et du logement et les partenaires de l'emploi, de la formation et de l'insertion.

Le public, âgé de 16 à 30 ans, est en situation professionnelle, en formation professionnelle (apprentissage, formation en alternance, formation continue, enseignement technique et professionnel) ou en insertion (demandeurs d'emploi indemnisés, minimas sociaux, Garantie Jeunes), en situation de décohabitation, ou étudiant.

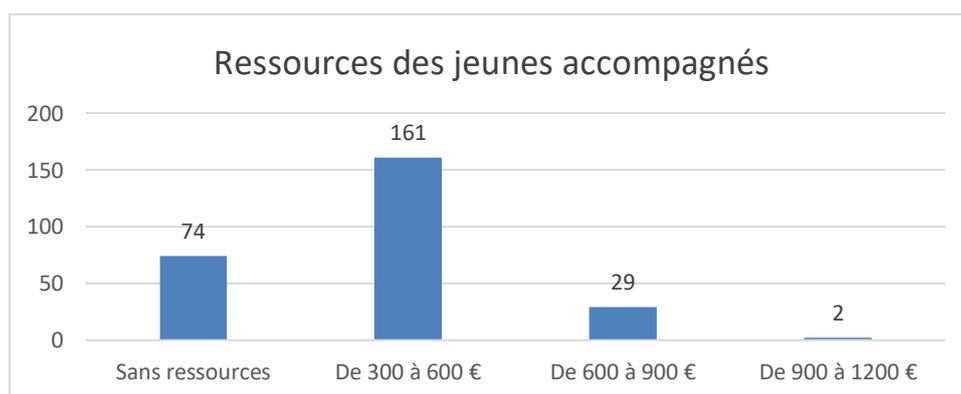
2018, quelques données chiffrées

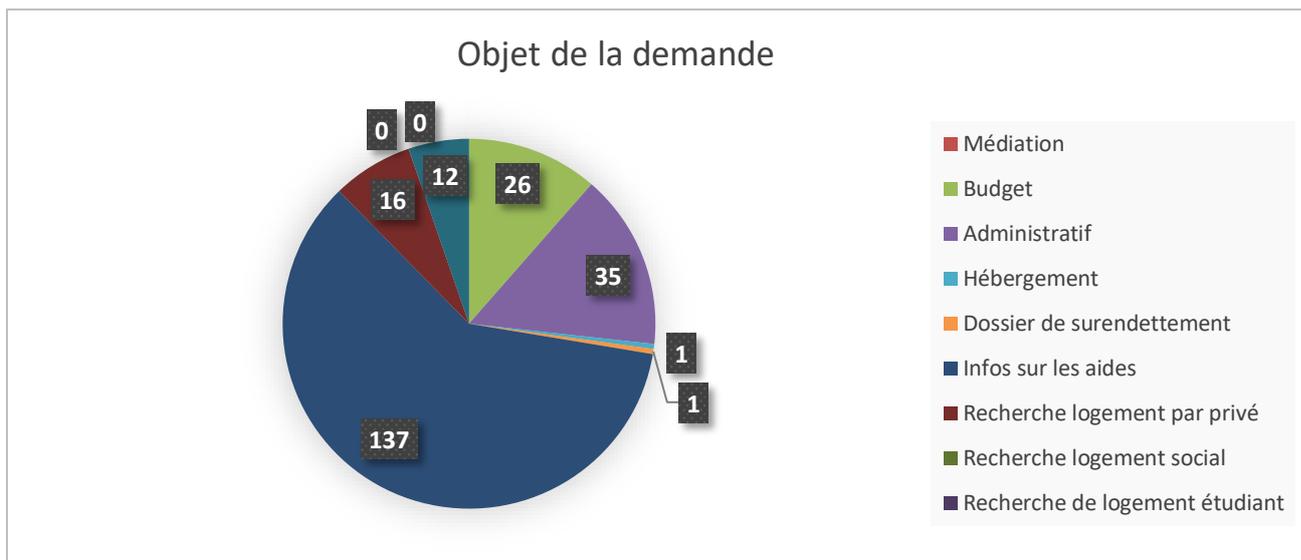
Accompagnements individuels : 35 jeunes ont été reçus en entretien individuel.

Accompagnement collectif : 232 jeunes ont participé aux ateliers collectifs d'information à la recherche de logement, sur le budget et les dispositifs d'accès au logement à Epinal mais aussi à Mirecourt.

Au total, **267 jeunes** ont été en contact avec la plate-forme Logement 88 (+20% par rapport à 2017).

L'accompagnement réalisé diffère en fonction des situations et de l'autonomie de la personne. Il peut aller du simple renseignement téléphonique à des rendez-vous suivis et réguliers permettant l'accompagnement tout au long du projet de relogement (de la recherche de logement à l'installation dans le logement incluant si nécessaire les visites, le contact avec le propriétaire, la présence lors de la signature du bail de location et la constitution des dossiers d'aide au logement). Lorsque la situation ne permet pas une installation en logement, il s'agit d'orienter la personne vers les dispositifs les plus adaptés ou de différer l'installation en logement autonome. Un accompagnement dans la constitution de dossier d'aide est souvent sollicité.





Territoire d'intervention

La population du département des Vosges est plus âgée que la moyenne nationale, 26,3% des habitants du département ont plus de 60 ans contre 19.9% au niveau national.

Le département est très rural. Environ la moitié des communes vosgiennes ont une population de moins de 200 habitants. Ce qui freine considérablement la mobilité des jeunes.

Le logement social est certes, détendu, mais il est essentiellement composé de grands logements et n'est pas adapté à la demande des jeunes : En termes de typologie : 24% du parc locatif Vosgiens est composé de T1 (5%) et T2 (19%), alors que 47% de la demande est composée de ménages isolés.

Partenariat

L'école de la 2ème chance, les CFA, la maison des services public et certains IFPRO nous orientent des jeunes en recherche d'information ou d'accompagnement. Le partenariat avec les missions locales d'Epinal et Neufchâteau reste celui qui nous permet de toucher le plus largement notre public cible à travers la mise en place d'ateliers et d'entretiens individuels.

Nous poursuivons notre collaboration avec Action Logement et AVIAL qui nous soutiennent lorsque l'on est confronté à des difficultés techniques ou juridiques.

Les bailleurs sociaux et les foyers jeunes travailleurs restent également des interlocuteurs privilégiés.

Mineurs Non Accompagnés

Rappel du cadre réglementaire et contexte

En matière de protection de l'enfance, la notion de danger est définie aux articles 375 du Code Civil et L.221-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF) qui prévoient que des mesures de protection doivent être prises dès lors que « *la santé, la sécurité ou la moralité d'un mineur non émancipé sont en danger, ou si les conditions de son éducation ou de son développement physique, affectif, intellectuel et social sont gravement compromises* ». Le simple fait d'être isolé, sans parent ou représentant légal sur le territoire, place le MNA en situation de danger.

La loi n°2016-297 du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfance apporte des modifications à la circulaire du 31 mai 2013 et organise un dispositif national de mise à l'abri, d'évaluation et d'orientation pour la prise en charge des Mineurs Isolés Étrangers, devenus aujourd'hui Mineurs Non Accompagnés.

La nouvelle loi du 14 mars 2016 « Article L.221.2-2 : pour permettre l'application du troisième alinéa de l'article 375-5 du code civil, le Président du Conseil Départemental transmet au Ministre de la Justice les informations dont il dispose sur le nombre de mineurs privés temporairement ou définitivement de la protection de leur famille dans le département. Le Ministre de la Justice fixe les objectifs de répartition proportionnée des accueils de ces mineurs entre les départements en fonction de critères démographiques et d'éloignement géographique ».

L'Association ADALI Habitat prend donc en charge des jeunes mineurs étrangers arrivés sur le territoire sans responsable légal.

Les mineurs arrivant sur le Département en « arrivée directe » sont placés provisoirement dans des structures d'accueil d'urgence en attente de l'évaluation de leur minorité et de leur isolement. ADALI accueille et accompagne ces jeunes. Pour ceux dont une orientation est proposée au sein du département des Vosges, les démarches de scolarité et de santé sont initiées prioritairement.

ADALI en 2018, c'est 2 services d'accompagnement global des jeunes évalués mineurs, et 2 services d'accueil d'urgence de jeunes en attente de leur évaluation par le Conseil départemental.

Service d'accueil d'urgence

Objectif et mission du service d'accueil d'urgence de jeunes se déclarant MNA

En 2018, l'arrivée importante de jeunes se présentant comme mineurs dans le département des Vosges a interrogé le dispositif mis en place par le Conseil Départemental. La situation des jeunes se déclarant Mineurs Non Accompagnés (MNA) a nécessité une plus grande mobilisation et articulation entre tous les acteurs et l'engagement d'une réflexion pour faire face aux difficultés rencontrées et répondre aux besoins de mise à l'abri.

C'est dans ce contexte que le Département a sollicité l'association ADALI pour prendre en charge l'accueil, la protection et l'accompagnement de 40 adolescents. Le service d'accueil d'urgence de Monthureux-sur-Saône a ouvert ses portes le 23 Mai 2018.

La période passée par le jeune au sein du service permet de répondre à plusieurs besoins essentiels des jeunes :

- La mise à l'abri en offrant un lieu d'accueil et de transition aux jeunes, premier refuge en territoire français après le long et angoissant périple qui l'a éloigné de son pays et de sa famille. Cet accueil vise à le protéger et à faire face aux besoins essentiels (hébergement, nourriture et hygiène),
- Un bilan santé complet,
- Une évaluation de ses capacités d'autonomie dans le but d'affiner au plus près son orientation,
- L'acquisition des premières bases de la citoyenneté, des valeurs de la République.

Aussi, en lien avec les valeurs associatives, nos objectifs s'inscrivent dans une dimension accueillante, bienveillante, mais sans angélisme. En effet, il est important d'accompagner et d'inscrire ces jeunes dans leur nouvelle réalité (évaluation de leur minorité avec notamment le risque de refus si leur minorité n'est pas avérée).

S'ils paraissent évidents, ces objectifs n'ont pas été pas pour autant faciles à concilier car les jeunes accueillis et les professionnels qui interviennent auprès d'eux sont confrontés à une double problématique : « **Se poser, être rassurés, considérés et recentrés à leur place d'adolescent tout en devant, déjà, se projeter vers un avenir incertain dépendant de facteurs multiples leur échappant pour la plupart.** »

Creation du service d'accueil provisoire d'urgence

Au regard des problèmes liés notamment à la difficulté du recrutement sur le site de Monthureux, le fonctionnement du service repose sur une équipe encore incomplète. Il est essentiel de **valoriser les efforts fournis par tous et toutes pour contribuer au maintien de la qualité de la prise en charge éducative au quotidien.**

L'hébergement proposé est constitué de six appartements situés dans l'ancienne Gendarmerie de Monthureux. Là encore l'accueil s'est fait progressivement, pour des jeunes jusque-là hébergés dans des hôtels de Remiremont et Epinal.

Malgré l'ouverture du site de Monthureux, tous les jeunes se présentant comme Mineurs Non Accompagnés dans le département des Vosges n'ont pas pu être mis à l'abri sur le service d'urgence.

Le nombre d'arrivées s'est amplifié sur le dernier trimestre 2018. Aussi, les jeunes ont été mis à l'abri dans différents Hôtels sur Epinal et Remiremont. Notre accompagnement à l'Hôtel a donc repris en novembre 2018 avec le soutien de deux intervenantes sociales qui ont rapidement été recrutées.

Dans ce contexte et afin d'optimiser l'accompagnement de ces jeunes, un **deuxième service d'urgence a ouvert le 27 décembre 2018**. La capacité d'accueil de 28

places a été atteinte dès l'ouverture. L'accompagnement socio-éducatif est assuré dans la continuité de celui proposé à l'hôtel car les deux intervenantes sociales poursuivent leur prise en charge sur ce service.

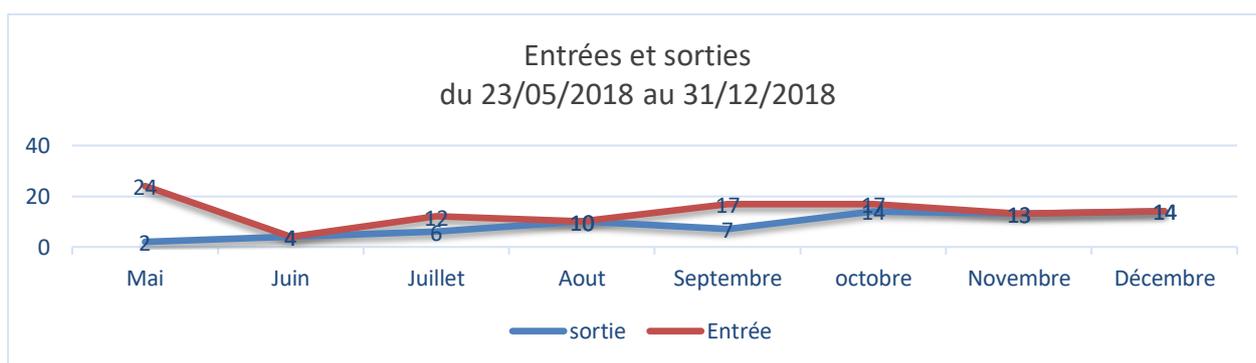
Le deuxième site d'accueil d'urgence de l'association est situé sur Epinal dans les anciens logements de fonction de l'ESPE. Les 28 jeunes sont hébergés dans quatre appartements.

Dans l'attente du déploiement du dernier service d'accompagnement, le soutien logistique et administratif est actuellement assuré par les salariés du service d'accompagnement Trait d'union.

L'activité du service

Le service accueille quarante adolescents dans le cadre de la mise à l'abri. Cette prise en charge est une période provisoire qui permet la mise en sécurité des jeunes le temps d'une évaluation de leur minorité et de leur isolement par le Conseil Départemental. Ce public aux trajectoires et parcours d'exil très divers (des mineurs cherchant à fuir un pays en guerre ou des conditions économiques difficiles, à échapper à des situations familiales douloureuses...) reste avant tout un public vulnérable avec une furieuse envie de réussir leur intégration sociale et économique en France.

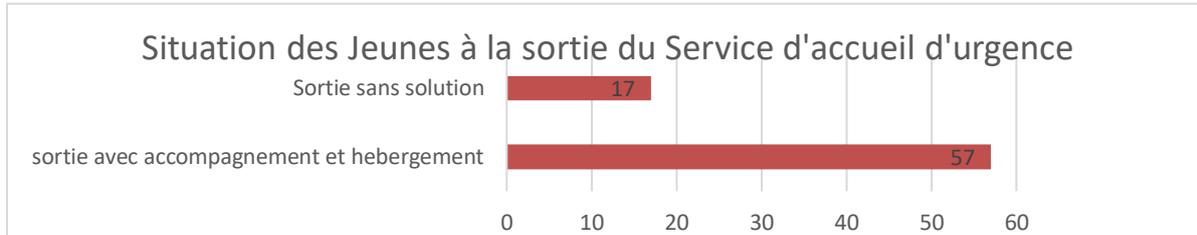
➤ Les entrées et sorties du dispositif



Depuis son ouverture, le site a accueilli 113 jeunes : 110 sont arrivés directement sur le territoire des Vosges et 3 viennent d'autres départements. Au 31/12/2018, le site accueille 40 jeunes pour une capacité maximale de 40 jeunes.

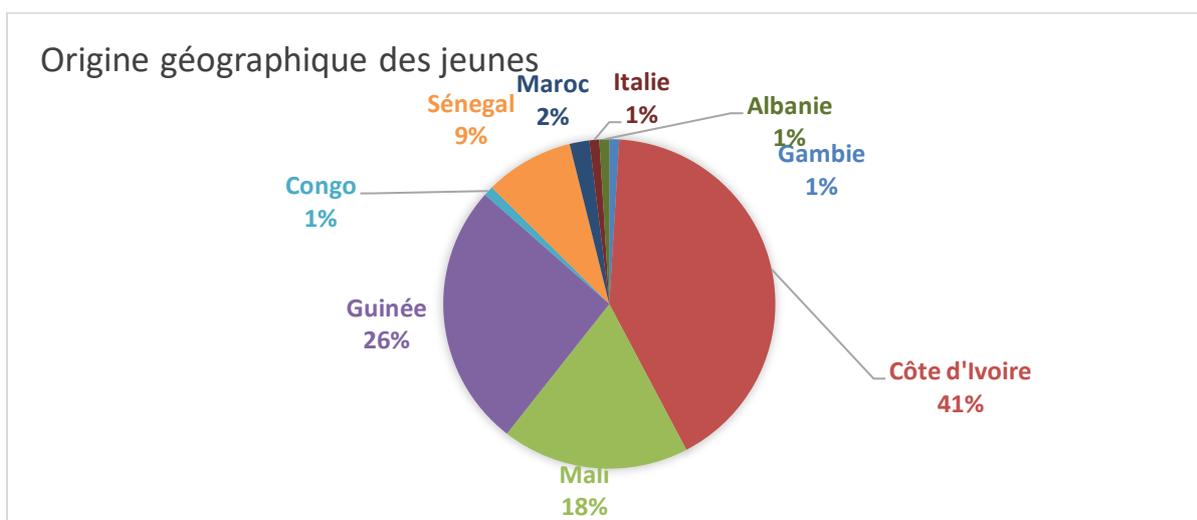
A cette même date, 74 jeunes sont sortis du dispositif. La première cause de sortie est représentée par les sorties sur hébergement : les jeunes ont été évalués et orientés pour une prise en charge dans les Vosges. Ils accèdent aux services d'accompagnement des MNA Trait d'union ou Odyssée de l'association

ADALI afin d’y débiter leur parcours d’intégration (scolarité, apprentissage, vie culturelle et citoyenne).



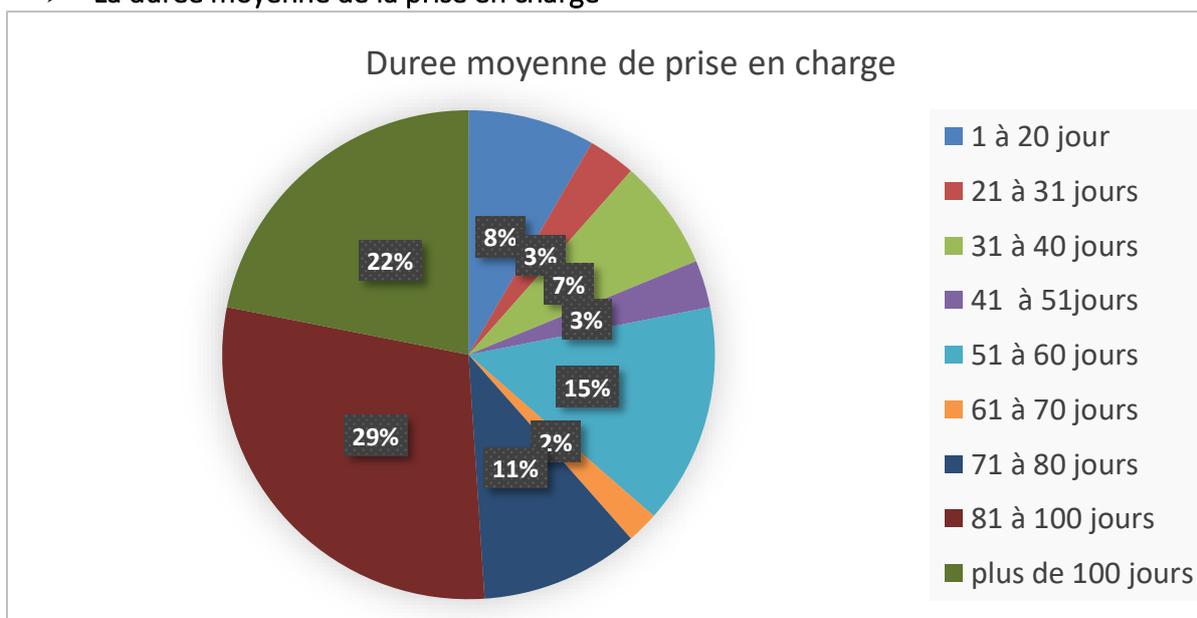
Ainsi, 77% des jeunes accueillis ont bénéficié d’une OPP et d’un accompagnement dans le cadre de la protection de l’enfance. 23% ont soit été reconnus majeurs, soit ont fait le choix d’un départ volontaire.

➤ Profil des jeunes accompagnés



Au 31/12/2018, les pays les plus représentés restent la Côte d’Ivoire, la Guinée et le Mali. Ce résultat se retrouve également au niveau national.

➤ La durée moyenne de la prise en charge



Le délai d'attente le plus court avant orientation est de 5 jours, le plus long est de 137 jours au 31 décembre 2018. Parmi les délais les plus longs, 5 sont encore présents en 2019. Ce délai d'attente est calculé à la date d'arrivée dans le service. Cette période d'attente est très anxiogène et génère beaucoup de souffrance, parfois de la violence. Elle nécessite un réel accompagnement éducatif et psychologique.

La prise en charge éducative

L'accompagnement proposé par l'Association ADALI s'articule autour d'une prise en charge individuelle et de la mise en œuvre d'actions collectives. Ces deux aspects sont complémentaires et contribuent, chacun à leur manière à accompagner les jeunes vers un mieux-être, la stabilisation de leur situation et leur intégration sociale.

Des entretiens individuels sont menés régulièrement par le référent de chacun des jeunes en vue d'individualiser au maximum la prise en charge.

En parallèle, l'équipe éducative multiplie les actions à visée pédagogique afin de promouvoir l'épanouissement des jeunes, de repérer leurs potentialités et d'observer leurs besoins. Ainsi, il a été proposé à ceux qui le souhaitent un panel d'activités : citoyennes, ludiques, culturelles, sportives.

➤ **L'accompagnement dans la vie quotidienne**

L'accompagnement proposé par le service se caractérise d'abord par une présence éducative au sein des appartements visant à aider les jeunes dans l'acquisition progressive de leur autonomie. Tous ne sont pas égaux dans ce domaine. Certains adolescents nécessitent un accompagnement plus conséquent. La notion de régulation dans les logements s'inscrit dans une démarche bienveillante et socialisante.

Des temps de réunions éducatives sont organisés toutes les 2 semaines dans chaque appartement afin d'échanger avec les jeunes sur les difficultés rencontrées et également pour favoriser la prise l'expression des jeunes sur leurs difficultés au quotidien. Des visites informelles sont également organisées. Elles permettent de construire un lien de proximité avec les jeunes et de recueillir une parole plus spontanée et de consolider la relation éducative.

Cet aspect de la prise en charge permet aux adolescents d'acquérir une meilleure estime d'eux-mêmes en les encourageant à prendre soin d'eux (hygiène corporelle) et de leur environnement (appartement, chambre, site extérieur...).

La préparation des repas est assurée par les jeunes en fonction de leurs aptitudes. L'équipe éducative les accompagne dans la confection de plats équilibrés nécessitant un minimum de préparation. L'approvisionnement est co-géré.

➤ **Accompagnement à la santé**

Accompagnement à la santé psychique

L'accueil d'urgence et particulièrement l'attente de l'évaluation est une période anxiogène au cours de laquelle les jeunes manifestent des plaintes somatiques, troubles du sommeil, état dépressifs... Il est donc essentiel de les accompagner et de les rassurer durant cette période.

De plus, la majorité des jeunes accueillis par le service souffre de stress post-traumatique et/ou d'anxiété pour avoir été exposés eux-mêmes ou comme témoins à la mort, à des blessures, à des agressions ou à des menaces. Ces événements traumatisants se traduisent par des symptômes envahissants : insomnies, cauchemars, flash-back... qui réactivent la souffrance. C'est lorsqu'ils sont seuls, le soir ou la nuit, que les scènes traumatiques leur reviennent en mémoire. Pour échapper à ces

images, ils mettent en place des stratégies d'évitement : être en permanence occupé, se saisir de tout ce qui peut faire penser à autre chose, esquiver les discussions qui pourraient réactiver les émotions...

Il est donc important de rester vigilant sur la vulnérabilité et la souffrance de ces jeunes car ils s'adaptent si bien que l'on pourrait penser qu'ils vont bien.

La psychologue propose un soutien psychologique aux jeunes qui ont connu de multiples ruptures et abandons (rupture géographique, culturelle et relationnelle) et assure un relais avec les différents partenaires de la santé mentale (CMP, Maison des ados).

Il est souvent difficile pour ces jeunes d'évoquer leur histoire, de mettre des mots sur leurs émotions ou simplement parfois de formuler une demande d'aide. Ils ne sont pas habitués culturellement à la question du soin psychique. Il y a donc un travail de médiation culturelle à faire auprès d'eux pour que l'utilité de rencontrer un psychologue trouve un sens pour eux. Pour accompagner les jeunes dans cette démarche d'expression, l'équipe mobilise des supports originaux. Aussi, pour leur permettre de verbaliser leur souffrance, de libérer leur parole, l'écriture d'un livre partagé retraçant le récit des jeunes est en cours de rédaction.

Accompagnement à la santé physique

Les conditions précaires dans lesquelles les jeunes migrants ont été amenés à quitter leurs pays d'origine et les difficultés rencontrées durant le voyage laissent souvent apparaître des séquelles physiques importantes. Dès leur arrivée sur notre site, un bilan de l'état de santé est proposé à chacun.

Les rendez-vous médicaux sont très souvent source d'angoisse et nécessitent la présence d'un adulte pour d'une part rassurer le jeune et d'autre part s'assurer de la bonne compréhension de l'objet de l'examen. En effet, la barrière de la langue, la fragilité psychologique et l'âge sont des paramètres à prendre en compte.

L'accompagnement à la santé et la gestion des maladies infectieuses ont fait l'objet d'une grande attention dès le démarrage du service.

L'éloignement des structures de soins et le manque de médecin généraliste ont rendu complexe la mise en place d'un accompagnement adapté aux besoins des jeunes accueillies. Malgré ces difficultés, un partenariat s'est construit avec les acteurs de la santé publique (CLAT, CeGIDD, AIDES, Médecine Préventive...).

➤ **Accompagnement dans les démarches administratives**

Dès l'arrivée des jeunes, un soutien leur est proposé pour préparer leurs démarches administratives (acte de naissance, jugement supplétif, passeport, carte d'identité...). Il s'agit également de répondre à leur angoisse et à leurs interrogations sur le parcours administratif.

➤ **Accompagnement à la maîtrise du français**

Sous forme d'ateliers collectifs ou d'accompagnement individuel, les jeunes ont la possibilité d'acquérir des notions de base en langue française afin de favoriser leur intégration. Deux fois par semaine, une bénévole les accompagne sur l'acquisition de la langue. Le reste du temps, les intervenant-e-s socioéducatif-ves leur proposent des temps de travail individuels. Tous sont désireux d'apprendre la langue et se montrent assidus.

➤ **Accompagnement à la citoyenneté**

Plusieurs actions visant à promouvoir les principes de citoyenneté et de la laïcité sont en cours d'élaboration :

- Un atelier citoyenneté qui a pour objectif, sous forme de petits débats/échanges, de sensibiliser les jeunes à différentes thématiques (les valeurs républicaines, le vivre ensemble, les relation hommes-femmes, la laïcité, la loi...)
- Un atelier éco-citoyen qui, à travers la mise en place de deux actions (Tri sélectif, Poulailier), va permettre l'acquisition de connaissances et de méthodes utiles pour se situer dans l'environnement et agir de manière responsable.

Retour sur l'année et perspectives

Cette année a été marquée par une réflexion sur l'organisation du service, les pratiques professionnelles et la nécessité de travailler le partenariat afin de répondre aux besoins des jeunes accueillis. Accompagner les jeunes vers un état de mieux-être et la stabilisation de leur situation nécessite un accompagnement adapté et renforcé de la part des professionnels. Pour cela, la pluridisciplinarité et le travail d'équipe restent une force certaine et incontournable du site de Monthureux.

Nos perspectives pour 2019 :

- Poursuivre le travail de communication avec les différents acteurs de la protection de l'enfance et de la santé,
- Multiplier les espaces de rencontres pour faciliter le réajustement souvent nécessaire des pratiques au regard des besoins des jeunes accueillis,
- Poursuivre le travail sur la structuration du service et sur les outils de loi 2002,
- Consolider les partenariats suivants : Médecine préventive, CLAT, CeGIDD, AIDES,
- Engager une réflexion sur l'éducation à la santé à travers des animations collectives (groupes de parole, outils...).

Services d'accompagnement de jeunes placés Odyssee et Trait d'union

Objectifs des services d'accompagnement

Les services Odyssee et Trait d'Union proposent un accompagnement global aux jeunes évalués mineurs et bénéficiant d'une Ordonnance de Placement Provisoire dans les Vosges.

Les jeunes pris en charge par les services en logement bénéficient des accompagnements suivants :

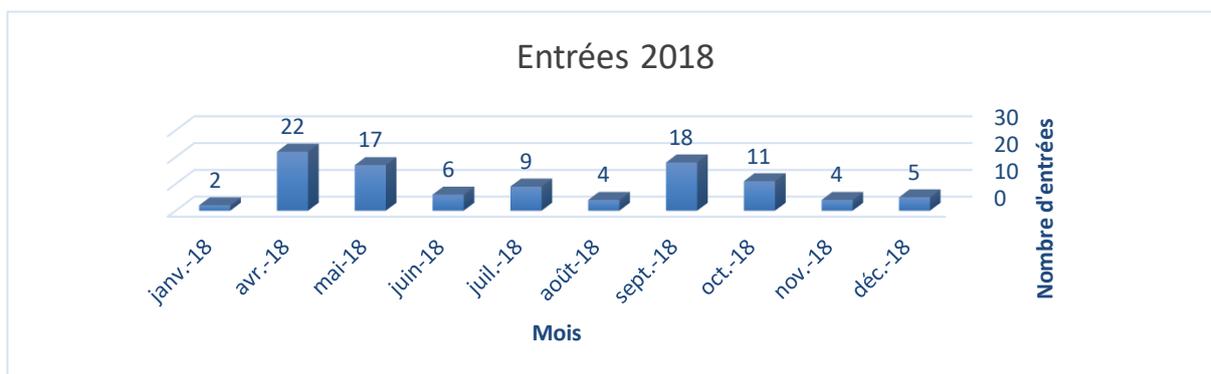
- **Travail éducatif** en tant qu'accompagnement global, qui inscrit chaque jeune dans un processus de responsabilisation, de construction et d'autonomisation.
- **Accompagnement aux démarches administratives** : Accompagnement régulier aux ambassades à Paris mais également auprès de l'ensemble des services, souvent spécifiques à chaque pays, leur permettant l'obtention des documents nécessaires à la constitution de leur dossier administratif. Un travail avec la Préfecture en lien avec le CD complète ces formalités.
- **Accompagnement vers la scolarité**. Grâce au partenariat mis en place avec l'Education Nationale, la plupart des jeunes sont scolarisés dans les établissements du secteur en filières professionnelles.
- **Travail sur l'insertion professionnelle**. Nous accompagnons les jeunes dans leur recherche de stage mais également dans la contractualisation de leur contrat d'apprentissage auprès des entreprises mais également auprès des services de l'Etat concernés.
- **Accompagnement vers l'insertion sociale**. Les jeunes sont accompagnés vers les lieux privilégiés de la ville comme les lieux de vie sociale et de culture. Ils bénéficient également d'une inscription à une activité physique ou culturelle. Des partenariats permettent également de mettre en œuvre des actions spécifiques au cours de l'année.
- **Accompagnement à la citoyenneté**. L'ensemble des actions permet de travailler avec chaque jeune sur le bien vivre ensemble, la culture et les symboles français, les droits et les devoirs, les us et coutumes.
- **Accompagnement à la santé**. Des bilans sont réalisés dès l'arrivée dans le service. Un accompagnement spécifique, en lien avec les spécialistes, est également mis en place pour chaque mineur porteur d'une pathologie nécessitant un suivi et une prise en charge adaptée. Les pathologies liées aux traumatismes de l'exil sont également accompagnées en lien avec les partenaires concernés.
- **Accompagnement au bien-être**. L'arrivée d'une psychologue sur nos services permet aux jeunes de profiter d'un accompagnement collectif ou individuel prenant en charge leur stress post-traumatique lié au parcours migratoire.

Composition des services

Les services Odyssee et Trait d'Union sont composés d'équipes pluridisciplinaires. **Un pôle éducatif** composé de professionnels de formation variée : Educateur spécialisé, Assistant de service social, Conseiller en Economie Sociale et familiale, Gestionnaires logements. **Un pôle médical** composée d'infirmières et d'une psychologue. **Un pôle technique** composé d'agents de maintenance et d'agents d'entretien. **Un pôle administratif** composé d'assistantes et de responsables de services.

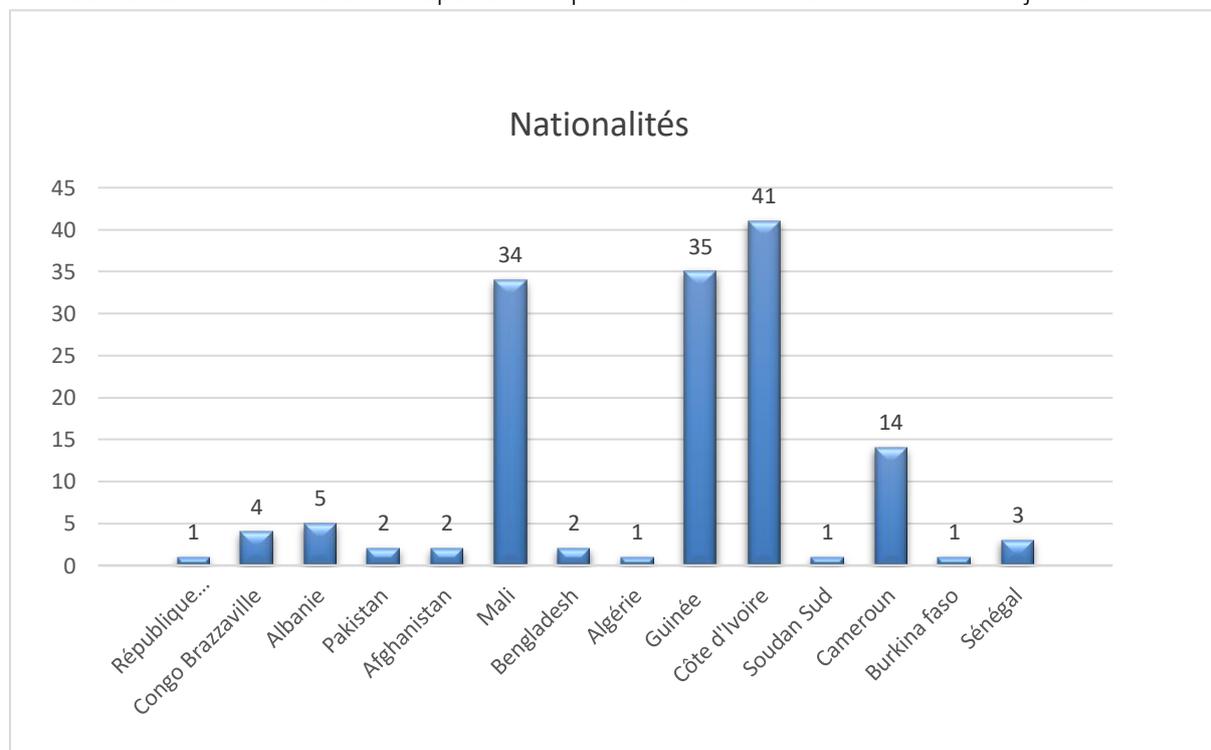
Profil et situations des jeunes accompagnés

En 2018, les services Odyssee et Trait d'union ont accueilli et accompagnés **174** jeunes.



➤ Profil des jeunes accompagnés

Les services d'accompagnement ont accueilli majoritairement des Guinéens et Ivoiriens au cours de l'année 2018. Nous notons cependant que nous accueillons moins de jeunes maliens.



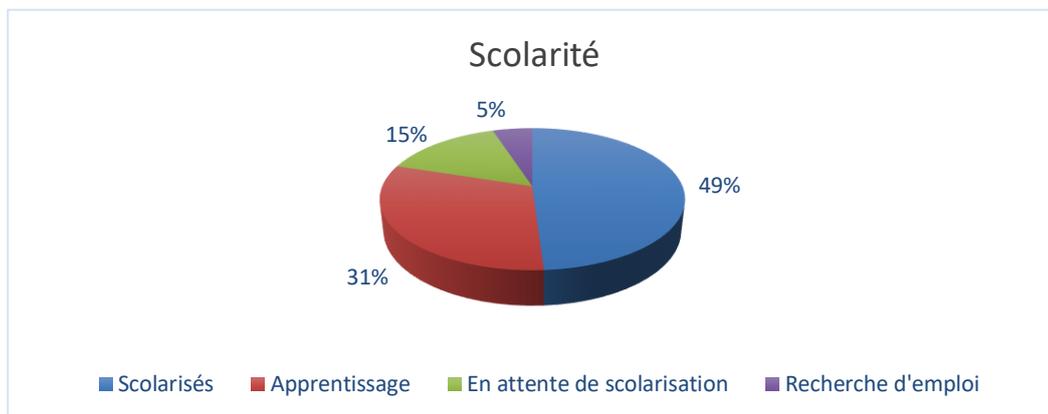
La majorité des jeunes accueillis est des hommes. Aujourd'hui, sur 174 jeunes fréquentant le service **8** sont des jeunes femmes.

La moyenne d'âge des jeunes à l'arrivée sur les services est de **15.99 ans**.

➤ Scolarité

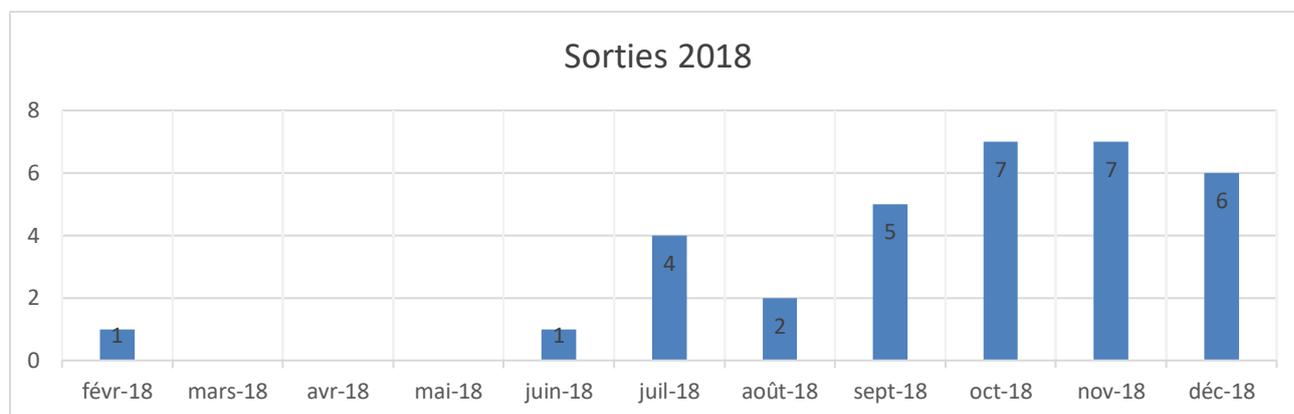
Les jeunes MNA intègrent les dispositifs scolaires correspondant le mieux à leur niveau de connaissance. On remarque une grande hétérogénéité dans les niveaux de chaque jeune. Pour faire suite aux directives du Conseil Départemental et à la sortie des jeunes majeurs dès l'âge de 18 ans, les cursus longs de type BAC ou BTS ont été exclus **en voie directe**.

Nous avons travaillé étroitement avec certains employeurs pour faciliter l'accès aux stages de découvertes. Ce qui nous a permis de signer davantage de contrats d'apprentissages. En effet, cette collaboration nous a permis de rassurer les entreprises en orientant des jeunes dont le projet a été travaillé et validé en amont.



24 jeunes ont obtenu leurs diplômes en 2018 : **16 CAP, 6 Bac Pro** et **2 BEP**. Spécialités : Cuisine, Peinture, électricité, menuiserie, maçonnerie, serrurerie-métallerie, APH.....

➤ **Sortie du dispositif**



33 jeunes majeurs ont quitté notre dispositif au cours de l'année 2018. 11 autres majeurs étaient encore présents sur les services au 31 décembre 2018.

25 des jeunes sortants continuent leur vie professionnelle en **logement autonome** et deux d'entre eux sont **hébergés en FJT**.

Malgré notre accompagnement renforcé et adapté à chaque jeune, trois jeunes ont quitté volontairement notre dispositif et pour deux autres, une fin de prise en charge a été ordonnée.

Evolution en 2018

Le 1er octobre 2018, une psychologue est venue renforcer l'équipe éducative pour accompagner les jeunes en souffrance. Les infirmières et les intervenants sociaux travaillent étroitement avec la psychologue afin de lui orienter les jeunes qui montrent un mal être ou des troubles anxieux.

Les missions de la psychologue sont définies comme suit :

- Mettre en place un soutien psychologique des jeunes à travers des entretiens individuels et/ou collectifs.
- Apporter un regard psychologique aux autres membres de l'équipe, dans leur évaluation des jeunes accueillis.
- Construire, animer ou participer à des ateliers collectifs visant le bien-être des jeunes accueillis.

- Participer à l'entretien d'évaluation afin de prendre en compte la maturité et la structure psychique et psychopathologique du jeune et les incidences post-traumatiques de ses vécus.
- Participer à la construction des projets individualisés des jeunes.

Partenariat

En 2018, nous avons renforcé et optimisé les partenariats vers l'insertion sociale et professionnelle. Les partenaires de la formation, de la vie quotidienne et citoyenneté et du logement déjà mobilisés préalablement restent de précieux atouts dans le parcours des jeunes

Focus sur l'évaluation interne

La loi n°2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale introduit une obligation d'évaluation pour les établissements et services médico-sociaux.

La Direction d'Adali, en accord avec la responsable du pôle du premier service MNA implanté à Golbey, a choisi d'amorcer l'évaluation en 2018 afin de proposer un état des lieux du fonctionnement du service au vu de ses transformations récentes.

Le pôle Vosges Centrales a subi d'importantes mutations au cours de l'année 2018, notamment à travers l'ouverture du service Odyssée qui a nécessité une réorganisation des services et l'ouverture d'un service d'accueil d'urgence pour les MNA à Monthureux-sur-Saône et Epinal.

Ces transformations ont représenté l'occasion pour le service Trait d'union d'entrer dans une phase d'évaluation interne afin de questionner le fonctionnement et l'organisation du service afin de garantir son efficience.

Tous les acteurs du service ont pris part à ce questionnement : Les jeunes du service Trait d'union ont participé à l'évaluation par l'intermédiaire d'un questionnaire de recueil de la satisfaction des usagers et la participation à

un CVS spécial. L'équipe d'intervenantes sociales et éducatives a créé un référentiel d'évaluation interne.

Les autres membres de l'équipe, infirmière coordinatrice, assistante administrative, gestionnaire logement, agent technique de maintenance ont tous pris part à cette évaluation et participé activement aux échanges et réflexion proposés.

De cette phase d'évaluation, des préconisations ont émergées sur les droits et devoirs des usagers, sur les leviers et outils de l'accompagnement, sur l'accompagnement global des MNA et l'organisation du travail au sein de l'équipe.

Des ateliers de réflexion autour de thématiques diverses ainsi que des groupes de travail ont alors été mis en place au cours du second semestre 2018.

Ces moments de partage et de réflexion entre les professionnel.le.s se sont révélés essentiels pour questionner les postures professionnelles, la gestion du temps et l'engagement et ainsi contribuer à l'amélioration continue de la qualité de l'accueil et de l'accompagnement par la construction collective d'un cadre de référence commun

Perspectives

L'année 2018 est marquée par le déploiement de notre activité et de fait, notre capacité d'adaptation. En effet, l'accueil d'une quantité importante de jeunes a nécessité une gestion administrative et logistique importante (appartements, matériel et équipement, recrutement...) De plus, ce déploiement a débuté en avril, qui est une période sensible pour les orientations scolaires des jeunes.

Les équipes se sont donc, tournées davantage vers la signature de contrats d'apprentissages auprès d'entreprises avec lesquelles nous avons tissé des relations de confiance.

Nous rencontrons des difficultés sur la recherche de logement, qui est souvent le seul frein à la sortie des majeurs. En effet, le parc locatif adapté aux besoins de nos jeunes. Nous restons en recherche de solutions pour faciliter l'intégration des jeunes en appartement autonome.

L'axe de travail principal pour l'année 2019 reste, une insertion rapide dans les meilleures conditions des jeunes.

VIII. REPRESENTATIVITE ET PARTICIPATION D'ADALI

Pôle Grand Nancy

Rencontre départementale des Foyers de Jeunes Travailleurs

Des rencontres sont organisées par la CAF 54 avec l'ensemble des partenaires FJT du département : une rencontre a été organisée en septembre de cette année.

Maison de l'Habitat et du Développement durable du Grand Nancy

Le service Loj'toit participe aux réunions bimensuelles des partenaires de la MHDD ainsi qu'au comité de suivi annuel.

Comités techniques régionaux Loj'toit

L'association a participé aux divers comités techniques régionaux co animés par le Conseil Régional et l'URHAJ (Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes). L'objectif est d'échanger sur l'actualité des plateformes et de partager des expériences et/ou informations.

Conseil Citoyen

L'Association est élue en tant qu'administrateur du Conseil Citoyen. De ce fait, nous participons aux différents travaux concernant le territoire Haussonville / Blandan / Saurupt / Mondésert.

SIAO : Service Intégré d'Accueil et d'Orientation 54

Le Service intégré de l'accueil et de l'orientation a pour vocation de simplifier les démarches d'accès à l'hébergement et au logement, de traiter avec équité les demandes, de coordonner à un niveau départemental, les différents acteurs de la veille sociale et de l'accès au logement, de contribuer à la mise en place d'observatoires locaux. L'association est membre permanent du comité de suivi.

Mission Locale

L'association est au conseil d'administration de la mission locale du Grand Nancy.

Pôle Ouest Vosges

SIAO : Service Intégré d'Accueil et d'Orientation 88

L'association est membre permanent du comité de suivi.

CCAPEX de Neufchâteau : Commission de Coordination des Actions de Préventions des Expulsions

L'association est membre permanent de cette commission qui siège à la Sous-Préfecture de Neufchâteau, co-pilotée par le Conseil Départemental et l'Etat. Cette commission a pour objectif d'optimiser le dispositif de prévention des expulsions en coordonnant l'action des différents partenaires concernés, tout en repositionnant le ménage au cœur du dispositif. Elle est compétente pour l'ensemble des impayés locatifs.

Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

L'association participe au CLSPD sur la commune de Neufchâteau. Cette instance animée par le CCAS a pour but de mettre en cohérence les différents acteurs intervenant dans ces domaines et de proposer des actions multi partenariales ayant pour objet la prévention des addictions et la réduction de la violence.

Aide aux aidants

Une convention de partenariat est signée entre le Centre Hospitalier Spécialisé et notre Association, dans laquelle les CMP proposent notamment une aide à l'équipe dans l'approche clinique des personnes accueillies. Une rencontre mensuelle est organisée avec l'ensemble de l'équipe éducative.

Commissions d'Examen de Situation d'Enfant

Au cours de l'année, la médiatrice familiale a participé à des Commissions d'Examen de Situation d'Enfant animées par la Maison de la Solidarité et de la Vie Sociale de Neufchâteau. Ces commissions se réunissent afin d'examiner des situations d'enfant en grande difficulté au sein de leur cercle familial et de réfléchir au facteur de dangerosité ou non de ces enfants de par leur vie au quotidien. La particularité de ce travail étant de considérer ces situations sous les regards croisés d'une équipe pluridisciplinaire.

Rencontre avec les acteurs du Tribunal de Grande Instance

Des rencontres avec le Président du Tribunal d'Epinal, un groupe d'avocats et les trois services de médiation familiale ont été organisées dans l'objectif de mieux coordonner les actions de chacun. L'ensemble des services de médiation familiale et des services d'Espaces Rencontre du département ont également rencontré un juge aux affaires familiales afin d'échanger sur les principales problématiques rencontrées.

Conseil Territorial en Santé Mentale

Nous sommes membre du Conseil Territorial en Santé Mentale organisé par le CH de Ravenel sur l'Ouest des Vosges et les Vosges Centrales. L'objectif est d'améliorer la prise en charge globale : prévention, soins, rétablissement, accès aux droits – des personnes vivants avec des troubles psychiques et, au-delà, de promouvoir la santé mentale en objectif politique partagé.

L'Institut de Formation aux Soins Infirmiers

Une convention est signée avec l'IFSI permettant deux interventions annuelles de l'association auprès des élèves infirmiers de Neufchâteau. La première avait pour objet de présenter l'action de l'Association en matière de prévention des addictions et des conduites à risques. La seconde avait pour objet la santé publique

Réunions partenariales de secteur

L'Association participe aux réunions d'informations et d'échanges entre les différents partenaires de l'insertion sociale et professionnelle, intervenant sur les MSVS de Neufchâteau et Vittel.

Pôle Vosges Centrales

Aide aux aidants

Une convention de partenariat est signée entre le Centre Hospitalier Spécialisé et notre Association, dans laquelle les CMP proposent notamment une aide à l'équipe dans l'approche clinique des personnes accueillies. Une rencontre tous les deux mois est organisée avec l'ensemble de l'équipe éducative d'Accueil Ecoute uniquement.

Groupe de travail sur les violences faites aux femmes (DDCSPP)

Depuis quelques mois, l'Association participe à l'élaboration d'un groupe de travail sur ce sujet. Nous rencontrons des intervenants extérieurs formés et aguerris dans ce domaine afin de pouvoir construire communément, sur les Vosges Centrales, un véritable programme de prévention.

Rencontres CAARUD et Jeunesse et Culture

Des réunions régulières sont organisées avec ces 2 services autour de la toxicomanie et de la réduction des risques.

Groupe de travail « Jeunes primo-arrivants » (CIO)

Ce groupe de travail, à l'initiative du CIO d'Epinal, réunit l'ensemble des partenaires de l'éducation nationale, de l'insertion, de la formation et les associations accueillant des primo-arrivants. Il vise à renforcer leur intégration scolaire mais également à créer une continuité au-delà du système scolaire, renforçant ainsi la cohérence de parcours.

Comité technique EREA

Le Service participe tous les deux mois environ à un comité technique réunissant l'ensemble des acteurs de l'EREA et permettant de faire le point à la fois sur les situations individuelles des jeunes et sur le fonctionnement général de l'établissement.

Comité technique Ecole de la Deuxième Chance (E2C)

Suite à une première rencontre, l'E2C et le service MNA ont prévu de construire ensemble des modules projet pour l'intégration progressive de jeunes sur les parcours E2C. L'E2C propose des formations permettant un travail global sur le projet : tant au niveau de l'insertion professionnelle que sociale ou culturelle.

Réunions partenariales de secteur

L'Association participe aux réunions d'informations et d'échanges entre les différents partenaires de l'insertion sociale et professionnelle, intervenant sur les secteurs de Golbey et Epinal (CMP, MSVS, etc.).

Nos unions et fédérations

UNHAJ - URHAJ

L'association est membre de l'Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes et de l'Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes. Cette union regroupe des structures gestionnaires de Résidences Habitat Jeunes ainsi des Comités Locaux pour le Logement Autonome des Jeunes. Le Vice-président d'ADALI et la Directrice Générale sont membres du comité d'administration de l'URHAJ. Depuis octobre 2018, Céline LACÔTE est également administratrice de l'Union Nationale.

Fédération Santé Habitat

ADALI, pour son activité d'Appartements de Coordination Thérapeutique, adhère à la FSH. La FSH rassemble des associations gestionnaires d'hébergements (ACT, LAM, LHSS, ...) dédiés à l'accompagnement des personnes malades et en situation d'exclusion sociale. La fédération nous soutient et nous accompagne dans l'évolution des pratiques (réflexion accompagnement fin de vie, retour sur expérimentations, ...). Elle participe également activement à l'élaboration, la construction et l'évolution des politiques publiques qui entrent dans notre champ d'activité.

Fédération des Acteurs de la Solidarité

ADALI, pour ces activités d'hébergement et d'insertion sur les départements de Meurthe et Moselle et des Vosges, a rejoint la FAS au cours de l'année 2018. La FAS, réseau généraliste de lutte contre les exclusions, regroupe des structures qui vont vers et accueillent les plus démunis.

RAPPORT FINANCIER – Thierry LATARCHE Trésorier

Le bilan et le compte de résultats de l'exercice 2018 traduisent le développement de l'activité de notre association initiée il y a quatre ans.

Ils témoignent de sa capacité d'adaptation aux besoins des publics bénéficiaires les plus variés ainsi qu'aux demandes nouvelles et exigences des financeurs publics.

Le Bilan

Au 31/12/2018, le total du bilan passe de 4 178 379 € à 5 103 834 €, soit une augmentation de 22,15 %.

A l'actif, cette variation est principalement expliquée par une hausse des :

- Immobilisations corporelles et de matériels : + 310 000 €
- Créances : + 502 922 €

et, est caractérisée par un niveau de disponibilités de 723 000 € en augmentation de 145 000 €.

Au passif, cette hausse se traduit par une augmentation des fonds propres qui passent de 1 288 000 € à 1 679 774 €, soit + 391 000 €, s'expliquant par le résultat dégagé sur l'exercice.

Ils représentent 32,9 % du total du bilan contre 30,8 % en 2017.

Les emprunts et dettes auprès des établissements de crédits passent de 1 934 000 € à 2 273 000 € (+ 339 000 €) trois emprunts de 347 000 € au total ayant été souscrits en 2018 (mobiliers et aménagements MNA, Campus et bâtiment Indochine), le taux d'endettement diminuant toutefois légèrement.

Le compte de résultat

En raison notamment du développement d'activités : MNA, ALT, ACT et d'activité nouvelle de logement au campus, il connaît une variation importante, tant en produits qu'en charges.

Les produits d'exploitation passent ainsi de 4 410 000 € à 6 101 000 € (+ 1 691 000 €) soit une augmentation de 38,3 %.

Ils sont composés de :

1. Production vendue de services représentant notre activité logement facturée directement auprès des différents publics hébergés soit 1 306 000 € contre 1 187 000 € en 2017 (+10 %). Elle est caractérisée par l'ouverture en septembre 2018 du Campus générant une recette de 123 000 €. Le taux d'occupation annuel de nos logements sur l'agglomération nancéenne est de 77,9 % campus inclus. Hors campus, il est de 82,6 % (81,7% en 2017) Pour nos logements dans les Vosges, le taux d'occupation est de 81 % en diminution par rapport à 2017 : 89 % et 2016 : 91%. Il est à noter, qu'au total, à la fin de l'exercice, Adali disposait, sur 129 sites de 689 logements.

Cette activité génère 22,3 % des produits de notre association (26,5 % en 2017 et 36 % en 2015).

2. Les subventions d'exploitation sont en hausse de 254 000 € (+20,5 %) pour un montant total de 1 491 000 € soit 24,4 % du total des produits (28 % en 2017). Elles ont été accordées par l'état, l'ARS, la région Grand Est, les conseils départementaux 54 et 88, la métropole du Grand Nancy, les communes de Vittel, Contrexéville, Neufchâteau, Liffol le grand, Epinal, les Caf 54 et 88, la MSA.

3. Les produits de la tarification, qui augmentent de 1 425 000 €, pour passer de 1 822 000 € à 3 248 000 € et qui proviennent de l'Agence Régionale de santé pour l'activité appartements de coordination thérapeutique : 268 000 € (+30 %) et du Conseil départemental des Vosges pour ce qui est des MNA : 2 979 000 € à comparer à 1 616 000 € en 2017 (+84 %) en raison de l'augmentation importante du nombre de mineurs confiés à Adali. Ils représentent 53,2 % du total des produits après 41,3 % en 2017. (30 % en 2016, 23 % en 2015).

Les charges d'exploitation sont naturellement très impactées par le développement de l'activité. C'est ainsi que les achats et charges externes voient une progression de 901 000 € (2 657 000 € pour 1 755 000 € en 2017) due essentiellement à l'action MNA.

Les salaires et traitements (1 767 000 €), les charges sociales (815 000 €) et les taxes afférents (128 000 €) pour un montant total de 2 710 000 € augmentent de près de 29 % (2 107 000 € en 2017), le nombre de salariés étant, en effet, de 79 soit 66 ETP annuels (51 ETP en 2017, 47 en 2016)

Au total, les charges d'exploitation s'élèvent à 5 672 000 € (dont 2 868 000 € pour les MNA) soit une augmentation de 36,5 % par rapport à celles de l'exercice 2017 (4 156 000 €)

Le résultat d'exploitation 428 616 € (255 000 € en 2017) corrigé des produits financiers et charges financières ainsi que des produits et charges exceptionnelles ressort à 335 250 €.

Il se décompose en :

- ARS (ACT) : 15 763 €
- Conseil départemental des Vosges (MNA) : 184 247 €
- Résultat propre Adali : 135 240 € (92 978€ en 2017) qu'il appartient à l'assemblée générale d'affecter.

En conséquence, en conclusion, votre trésorier se félicite des comptes de l'exercice 2018 et de son résultat confortant la situation d'Adali due à l'implication de son personnel et de sa Directrice Générale ainsi qu'à l'engagement de ses administrateurs et aussi naturellement à la confiance de nos financeurs publics en la qualité des prestations proposées et mises en œuvre aux publics bénéficiaires des actions, et recommande à l'assemblée générale d'approuver en l'état les compte de l'exercice 2018.

Perspectives 2019

Fonctionnement associatif

- Recherche de locaux adaptés pour le siège de l'association, visant à faciliter le pilotage des activités de chacun des territoires.
- Organisation d'un nouveau séminaire des administrateurs en automne 2019 ayant pour objectif de fixer les nouvelles orientations d'ADALI pour les années à venir.
- Poursuite des échanges entre les administrateurs et les salariés
- Poursuite de nos liens étroits avec nos fédérations et unions.

Gestion des ressources humaines

- Accompagnement des équipes relatif au déploiement
- Election du Conseil Social et Economique (CSE)
- Actualisation du règlement intérieur du personnel
- Poursuite de la politique incitative à la formation professionnelle
- Création d'un poste de Responsable Ressources Humaines

Gestion technique et financière

- Accompagnement des déploiements sur l'ensemble des sites
- Projet Téléphonie à l'échelle de l'Association et changement de logiciel de messagerie
- Déploiement d'un nouveau logiciel métier pour les services d'accompagnement des jeunes MNA.
- Réflexion à mener concernant le logiciel métier actuel pour les services Habitat Jeunes
- Poursuite de la structuration de l'organisation du service

Perspectives des sites

Grand Nancy

- Développement de l'accueil et de l'accompagnement des jeunes bénéficiant d'un Contrat Jeunes Majeurs au sein de nos différentes solutions habitat jeunes, en lien avec les Conseil Départemental de Meurthe et Moselle
- Poursuite du développement de l'activité d'hébergement des jeunes alternants sur le site Campus et renforcement de l'accompagnement individuel et collectif des jeunes, à travers l'obtention du statut FJT.
- Vigilance permanente sur l'anticipation du taux de remplissage des FJT
- Réflexion stratégique sur les projets à concevoir pour répondre aux besoins des publics identifiés.

Ouest Vosges

- Création d'une résidence accueil de 12 places à Neufchâteau et ouverture prévue en fin d'année, en lien avec la DDCSPP
- Changement de locaux en fin d'année à Neufchâteau
- Réflexion stratégique sur les projets à concevoir pour répondre aux besoins des publics identifiés.

Vosges Centrales

- Développement de l'accueil et l'accompagnement des MNA, en lien avec le Conseil Départemental des Vosges
 - Développement de l'accompagnement santé des plus précaires, en lien avec l'ARS
- Réflexion stratégique sur les projets à concevoir pour répondre aux besoins des publics identifiés.

ADALI est l'Association pour le Développement de l'habitat, l'Accompagnement, le Logement et l'Insertion.

Elle propose, avec ses salarié.e.s qualifié.e.s et sur les orientations de son Conseil d'Administration, toute une gamme de services pour permettre aux résident.e.s et bénéficiaires d'être acteurs de leur propre devenir. En favorisant la promotion sociale et citoyenne de chacun.e ainsi que la mixité sociale, les actions de l'Association s'articulent autour de l'accompagnement individualisé et/ou de l'accès au logement, facilitant ainsi l'insertion sociale, professionnelle et l'autonomie des usagers.

Sous la direction de Céline LACÔTE, ADALI intervient sur les territoires de Meurthe-et Moselle et des Vosges. Au plus proche des préoccupations des publics, l'Association a construit ses modalités d'intervention autour d'un accompagnement à la fois individuel et collectif.

Son activité est organisée autour de 5 pôles :

Le Logement, L'Insertion, La Santé, La Famille, et L'Enfance

ADALI HABITAT Siège Social

20, rue Emile Gallé
54 000 NANCY
Tél. 03 83 91 10 12

ADALI HABITAT Grand Nancy

58, rue république
54 000 NANCY
Tél. 03 83 91 10 10

ADALI HABITAT Ouest Vosges

4, rue du 12^{ème} Dragon
88 300 NEUFCHATEAU
Tél. 03 29 66 27 11

ADALI HABITAT Vosges Centrales

Service Trait d'Union
17 B, rue des Jardiniers
88 190 GOLBEY
Tél. 03 29 31 20 02

Service Odyssee
15, rue de Nancy
88 000 EPINAL
Tél. 09 71 16 75 91

Service accueil d'urgence
271 rue de la Croix de mission
88 410 MONTHUREUX SUR SAONE
Tél. 09 71 16 75 90

www.adali-habitat.fr

Email : info@adali-habitat.fr

